LE PATRIOTE DE L'OUEST

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

LE SEUL JOURNAL FR... AIS DE LA SASKATCHEW...
Organe des Catholiques ... langue française du Nord-...
Le "Patriote" est lu chaque ... maine par plus de 30,000 pe... es

J.-N. JUTRAS, Administrateur

22éme Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 9 mars 1932 — No 1

Vingt-deuxième Année

Le *Patriote* commence aujourd'hui le vingt-deuxième volume de sa publication.

Il y a quelque vingt et un ans, deux âmes d'apôtres, deux coeurs ardents conçurent le projet de fonder un journal pour assurer les survivances religieuse et française de leurs compatriotes établis en Saskatchewan. L'abbé Myre, alors curé de Bellevue, aujourd'hui curé de Batoche; le R. P. Ovide Charlebois, alors principal de l'école St-Michel de Duck-Lake, maintenant évêque du Keewatin, virent leur rêve réalisé le 24 août 1910, lorsque sortit d'une humble échope, la boutique de menuiserie de l'école St-Michel, le premier numéro du *Patriote* arborant le drapeau du Sacré-Coeur et portant le devise: "Notre foi, Notre langue". Le titre et la devise sont de la plume de l'historien bien connu, le R. P. Morice, O.M.I., le premier rédacteur du premier-journal français dans la province.

Le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I. lui succédait quelque dix mois après. Durant plus de dix-sept ans, ce dernier consacra le meilleur de son intelligence et épuisa ses forces à batailler, sans trève ni merci, pour les plus chers intérêts de notre race et de notre religion. Dès la première heure, il s'était dit avec Louis Veuillot: "J'escorte l'Eglise, la justice, la liberté, voyageuses divines, dans leur course à travers le monde." Doué d'une volonté de fer, il ne se départit jamais de cette responsabilité sacrée qui plaçait le *Patriote*, comme une sentinelle vigilante et sans peur, à côté de l'Eglise et de l'école pour y monter la garde. Durant plus de vingt et un ans, le *Patriote* est demeuré fidèle à son poste, bravant les orages du fanatisme; arrêtant sur sa poitrine, bouclier infrangible, les balles dirigées vers l'âme naissante de notre race. Il eut à essuyer des tempêtes dont la violence faisait trembler toute la province. Il n'a jamais eu peur. Il n'aura jamais peur tant qu'il aura conscience de tirer l'épée pour la défense de l'idée religieuse, des principes de justice et de liberté.

Si sa voix n'a pas été entendue, ou mieux, si on a fait la sourde oreille en haut lieu à ses justes revendications et énergiques protestations, ces dernières années, pour légiférer honteusement contre notre langue et notre foi, il réussit à soulever l'indignation et le mépris du Canada tout entier contre les spoliateurs. S'il n'a pas empêché des mesures vexatoires, ce n'est pas de sa faute. Il a fait son possible. Que pouvait-il de plus?

Il n'est affilié à aucun parti. Il n'a pas sans doute à sa disposition les grasses contributions que versent si généreusement les organisateurs politiques aux journaux à l'enchère, mais il a sur eux l'immense et inestimable avantage de n'être pas muselé, bâillonné et de dire la vérité, quelle que soit la couleur qui brille dans le parlement ou à la législature.

Il ne craint qu'une chose, la trahison. Ses plus dangereux ennemis, ceux qui peuvent le démolir, ce sont précisément ceux qu'il défend. En critiquant, en faisant une propagande défavorable, en dissuadant leurs compatriotes de s'y abonner, en lui refusant leur appui, etc. etc.... les Franco-Canadiens peuvent détruire le journal sûrement. Voilà le point faible dans l'armure de tout journal indépendant. Les feuilles politiques peuvent se passer d'abonnements à la rigueur. Leur principale source de revenus est ailleurs. Les journaux indépendants ne le peuvent.

Heureusement le *Patriote* peut compter sur l'aide et l'estime du groupe français de la province. Si les cadres d'un article n'étaient pas si restreints, nous serions fiers de relater l'histoire de son passé. Ce serait une glorieuse épopée que nous dévoilerions. Nous serions édifiés de voir passer devant nos yeux toute l'armée des héros de la bonne presse composée d'évêques, de dignitaires ecclésiastiques, de pauvres prêtres de campagne, d'humbles religieuses, d'instituteurs et institutrices, de laïcs dévoués, de mères de familles etc, qui ont consenti de lourds et multiples sacrifices de temps et d'argent pour sauver leur journal. Nous serions émerveillés de voir un évêque se constituer solliciteur d'abonnements.

Tous ces amis fidèles du journal avaient sans doute toujours présentes à l'esprit les paroles d'un saint pontife, devenu plus tard vicaire de Jésus-Christ et que l'Eglise se prépare à placer sur les autels: que s'il le fallait, il vendrait sa croix pectorale pour sauver la presse catholique.

Il nous fait plaisir en cette anniversaire de remercier de toutes les puissances de notre âme nos bienfaiteurs, amis, lecteurs qui nous ont toujours témoigné tant confiance et d'affection.

Nous remercions tous ceux qui nous ont prodigué leurs sages conseils, qui nous ont prêté leur très précieuse collaboration, qui nous ont toujours défendus, qui ont su apprécier nos efforts....

Nous les assurons en retour de notre dévouement, de notre désir sincère de leur donner toujours pleine et entière satisfaction dans la mésure de nos humbles moyens et de nos faibles talens; de notre ambition, malgré des conditions adverses et une situation pécunière très précaire, d'améliorer -- ce champ est sans limite - le *Patriote*, afin qu'ils soient toujours de plus en plus fiers et enchantés de leur journal.

Joseph VALOIS, O. M. I.

ACTUALITÉ

Halte là! les spéculateurs

"Nous sommes à bout de patience"

Washington. — Le gouvernement américain a donné instructions à la commission bancaire du Sénat de publier les noms des gros spéculateurs à la baisse qui travaillent à la dépréciation des valeurs par le temps qui court. "Nous sommes à bout de patience", disait le sénateur Walcott en quittant la Maison Blanche. On n'a pas tenu compte de nos avertissement réitérés, et les promes ses qu'on nous a faites ont été violées. Des noms vont être publiés dans tout le pays."

On s'attend à ce que plusieurs gros spéculateurs de Wall Street soient appelés à comparaître devant la commission sénatoriale.

x

Réduction du prix des permis d'autos

A partir du 1er juin, les $5.00 additionnels que l'on imposa sur les permis d'autos le 1er janvier, seront enlevé, d'après une déclaration de l'hon. Stewart, ministre de la Voirie.

x

UNE TAXE SUR LE PAIN DES ENFANTS.

Il y a une section du bill des taxes qui impose une taxe de $5.00 par tête pour chaque homme, femme et enfant en Saskatchewan, qu'ils aient ou non un revenu, dit Gardiner.

Je ne sais pas ce que sera ce bill lorsqu'il sera définitivement adopté et si cette clause sera biffée ou si c'est une autre des erreurs que fait le gouvernement, mais, comme elle est aujourd'hui, elle frappe le salaire de $750.00, gagné par un résident de la ville ou de village. En ce faisant, ce n'est pas les revenus que l'on taxe, mais la propre subsistance des gens de la province. Les libéraux, dit-il, s'opposent vigoureusement à ce que l'on taxe le pain des enfants. (Gardiner adressant un meeting de 240 personnes dans la salle du German-Canadian Club).

Au jour le jour

Voeux de fête

A notre si cher compatriote, à notre meilleur ami, nos plus chaleureux souhaits de joyeux anniversaire.

Puisse sa vingt-deuxième annee, comme d'ailleurs toutes celles qui l'ont précédée, être une année de luttes profitables, de justes revendications, de fructifiants labeurs.

Que ses enseignements profonds, dispensateurs d'amour fraternel, de foi, de confiance et d'énergie continuent de nous guider, de nous inspirer, de nous fortifier, de nous aguérrir.

Par un juste retour, que notre admiration, notre reconnaissance et notre affection lui soient profitables et lui apportent, dans la pleine mesure de nos moyens, de nos aptitudes, de nos capacités, une légitime rétribution, acquise par des années d'inlassable dévouement, d'héroïque abnégation.

A notre vaillant "Patriote", bonne, joyeuse et heureuse fête.

PERRETTE.

x

Voulez-vous aider le journal? Vous le pouvez!

Ce sont les annonceurs qui fournissent aux journaux la plus grande partie des revenus nécessaires à leur publication.

Mais les annonceurs choisissent leurs journaux, et n'accordent leur patronage qu'en autant que ça les paie.

Pour obtenir des annonces en quantité suffisante, il faut donc que les maisons d'affaires sachent que nos lecteurs lisent leurs annonces et achètent leurs marchandises.

Nos amis nous rendraient donc un précieux service en donnant la préférence à nos annonceurs et en le leur faisant savoir par lettre ou autrement.

C'est un moyen peu coûteux et très efficace d'aider le journal. ...

x

Briand est mort

L'"Apôtre de la paix" succombe à une syncope de coeur

Paris. — Aristide Briand, l'*Apôtre de la Paix, est mort* lundi après midi à la suite d'une syncope de coeur. La France perd par ce deuil l'un des plus remarquables hommes d'Etat des temps moderne. Il a joué un rôle prépondérant dans la politique internationale. Nous nous rappelons encore le parte Briand-Kellogg, le traité de Locarno. C'est lui qui a conçu l'idée des "Etats-Unis d'Europe". Il a été premier ministre une douzaine de fois. Il a représenté la France plusieurs fois à Genève...

La nouvelle de cette mort a jeté la consternation en France et dans le monde entier.

x

Du français à la radio

Le quatrième dimanche de chaque mois

M. P. J. D'Aoust, gérant du poste de la radio CJRW de Moose Jaw nous prie d'annoncer que le quatrième dimanche de chaque mois un programme français sera irradié de 5.30 h. à 6,30 p.m.

Cette décision a été prise à la suite des nombreuses lettres de remerciement reçues des auditeurs français de la province.

Nous demandons à nos gens de continuer cette fructueuse propagande en faveur du français à la radio. Il n'y aura jamais trop de syllabes françaises dans l'air de la Saskatchewan.

L'enfant du colonel Lindbergh a été enlevé

Hopewell, N. J. — Charles Auguste Lindbergh, bébé de 20 mois du célèbre aviateur a été enlevé subrepticement de la maison des Lindbergh ici.

On ne sait pas le motif de l'enlèvement. Le colonel a offert une rancon de $500,000. Aucune trace de l'enfant. Un fort détachement des meilleurs polices et détectifs des Etats-Unis sont au service du malheureux père.

Les activités de l'A. C. F. C.

Nos Chefs de Région

Nous félicitons chaleureusement nos chefs de région de l'activité qu'ils déploient cet hiver.

Le 21 février, M. Chrétien, de la région de Willow-Bunch, faisait sa visite officielle au cercle de Lisieux. Dimanche prochain, il compte se rendre à St-Victor.

M. l'abbé Morissette, de la région de Radville, se propose de visiter très prochainement les cercles de Souris-Valley et Ste-Colette.

MM. Wilvers et Houde, de la région de Wauchope, ont déja vésité efficiellement Bellegarde et Storthoaks. Leur prochaine visite sera pour Cantal.

M. Sirois, de la région de St-Hubert, a déjà vu deux de ses comités paroissiaux, Dumas et St-Hubert.

Nos chefs du Nord peuvent se déplacer moins facilement cet hiver, à cause de l'abondance de neige que nous avons. En attendant le printemps, ils correspondent avec les comités paroissiaux de leurs régions respectives, avec le personnel enseignant, etc., et s'efforcent de stimuler partout les bonnes volontés.

C'est ainsi que M l'abbé Coursol, de la région de Battleford, M. Durette, de la région de Debden et M. Oueilet, de celle de Hoey-St-Louis, font un excellent travail. De même aussi, M. Wilvers, dans sa région de l'extrême Sud-est.

Les chefs du Nord ont hâte d'avoir leur réunion, comme celle que les chefs du Sud ont eue à Willow-Bunch, au mois de janvier. Cette réunion ne saurait tarder maintenant.

Tous nos chefs sont en correspondance assidue avec le secrétariat. Nous éprouvons une réelle satisfaction à travailler avec un groupe d'hommes aussi actifs.

RESOLUTIONS DU CONGRES DE REGINA.

Résolution No 6, proposée par M. Louis Demay, de St-Brieux, secondée par M. Blouin, de Gravelbourg:

"Considérant que le meilleur moyen d'intéresser les membres à l'oeuvre de l'A.C.F.C., est de leur demander une cotisation personnelle, ce qui n'a pas lieu quand le cercle prélève les fonds par le moyen de fêtes et de pique-niques;

Considérant que la cotisation a domicile a donné de bons résultats dans la province du Manitoba;

Le présent congrès conseille aux cercles paroissiaux de recourir à ce mode de prélèvement là où il est possible". Adopté.

Nous demandons à nos comités paroissiaux d'étudier très sérieusement cette résolution. Si nous voulons que l'Association vive, il faut nécessairement que nos comités paroissiaux paient une contribution à la caisse centrale. Il est regrettable que l'A.C.F.C., ne puisse vivre sans argent, mais, c'est ainsi. Mais comment réaliser ces contributions? Au moyen de fêtes, de soirées, de pique-niques, comme cela s'est fait généralement dans le passé? ou au moyen de la perception à domicile, comme cela s'est fait en quelques endroits en Saskatchewan, et comme cela se fait régulièrement, et depuis longtemps, au Manitoba? Les opinions diffèrent.

Nos préferences personnelles vont sûrement à la perception à domicile. Parce qu'elle a donné d'excellents résultats au Manitoba, il ne s'ensuit pas nécessairement, toutefois, qu'il en sera de même en Saskatchewan, où les conditions sont quelque peu différentes. De plus, par les temps exceptionnellement difficiles que nous traversons, il peut n'être pas sage de vouloir faire certaines expériences. A chaque comité paroissial, donc, d'étudier très sérieusement la résolution de Régina, et de prendre les moyens les plus propres à réaliser la somme nécessaire au paiement de sa contribution.

RADVILLE:

Le comité paroissial de Radville, pour 1932, est ainsi constitué: président: M. J. A. Saindon; vice-président: M. F. X. Labelle; sec-trésorier: M. Emile Longchamp; directeurs: MM. Edouard Cyr, Sylva Bourassa.

ST-HIPPOLYTE:

A St-Hippolyte, le comité paroissial se compose de: président: M. M. Kambeuroff; vice-président: M. A. J. Ricard; sec-trésorier: M. A. Guiffrey; directeurs: MM. U. Masson, J. B. Lemieux, Henri Regnier, Charles Hamel.

COMMISSAIRES:

Nous avons encore quelques institutrices à placer. Avis aux commissions scolaires intéressées.

Le Secrétariat de l'A C.F.C.
VONDA, SASK.

x

Impôts sur le Revenu

Il y a trois parties dans l'acte de l'impôt sur le revenu. La première partie mentionne les cas d'exemption; la deuxième partie fixe les taux de l'impôt; la troisième partie dit quand et comment l'on devra payer cet impôt.

Cas d'Exemption

Les célibataires dont le revenu ne dépasse pas $750.

Les personnes mariés dont le revenu ne dépasse pas $1500.

Chaque enfant est supposé diminuer le revenu de $300.

Echelle des Taux de l'Impôt.

1 p.c. les premiers $500 taxables
2 p.c. de ces $ 500 à $ 2500 "
3 p.c. de ces $ 2500 à $ 3500 "
4 p.c. de ces $ 3500 à $ 4500 "
5 p.c. de ces $ 4500 à $ 5500 "
6 p.c. de ces $ 5500 à $ 6500 "
7 p.c. de ces $ 6500 à $ 7500 "
8 p.c. de ces $ 7500 à $ 8500 "
9 p.c. de ces $ 8500 à $ 9500 "
10 p.c. de ces $ 9500 à $10500 "
11 p.c. de ces $10500 à $11500 "
12 p.c. de ces $11500 à $12500 "
13 p.c. de ces $12500 à $13500 "
14 p.c. de ces $13500 à $14500 "
15 p.c. de ces $14500 à $15500 "
16 p.c. de ces $15500 à $16500 "
17 p.c. de ces $16500 à $17500 "
18 p.c. de ces $17500 à $18500 "
19 p.c. de ces $18500 à $20000 "

Le taux augmente de 1 p.c. pour chaque $5000 en plus de $20000 jusqu'à $100000.

Le taux augmente de 1 p.c. pour chaque $10,000 en plus de $100,000.

Les corporations sont taxées à 4 p.c. pour tout revenu au-delà de $1000.

Quand et Comment payer l'Impôt

Pas plus tard que le 31 mai l'on devra envoyer le bilan des revenus de 1931.

$20. doivent accompagner ce bilan.

Si l'impôt total d'un revenu dépasse $20, l'on pourra payer l'excédent supérieur à $20, en trois paiements égaux et bi-mensuels. le 31 juillet, le 30 septembre, et le 30 novembre .

Pour cette extension de temps il faudra payer 6 p.c. d'intérêt pour chaque somme due à partir du premier juin.

Nouvelles

L'émission de l'Alberta

L'émission de $5,000,000 de l'Alberta mise sur le marché a été souscrite après quelques heures

x

L'indépendance des Philippines

Washington. — Le comité sénatorial des territoires a approuvé un bill pour assurer l'indépendance des Philippines en moins de 19 ans.

x

Les Etats-Unis et le conflit sino-japonais

Washington. — Après une longue conférence avec le président Hoover, le secrétaire d'Etat Stimson a laissé entendre que pour quelque temps il n'enverra plus de notes à la Chine et au Japon au sujet des hostilités à Changhai, parce que la position des Etats-Unis a été suffisamment expliquée.

Session Provinciale

Le débat sur le budget se continue -- Les faits les plus saillants: le discours du Dr Uhrich -- Smith, député conservateur de Moose Jaw s'insurge contre les $55,000 à Caulder, gérant des "Co-operative Creameries" -- Il s'oppose fortement aux taxes -- Le gouvernement aurait du prévoir, les signes étaient évidents, déclara-t-il.

Norman McLeod, libéral de Estevan, attaqua la façon dont le secours est distribué aux gens du sud. Il dit que la farine était de mauvaise qualité. Qu'il était même impossible d'en faire du pain. Il donna lecture d'un message qu'il avait reçu d'une municipalité disant que des fermiers avaient fait des milles et des milles pour obtenir des aliments et du fromage et qu'ils s'en étaient retournés les mains et l'estomac vides. Il déclara qu'il n'y avait pas suffisamment de fourrage dans certains centres comparativement à d'autres.

AUTRES FAITS D... MEME NATURE.

T. C. Davis, libéral de Prince-Albert relata des faits semblables. Il avait reçu lui aussi des plaintes à ce propos de certains endroits, surtout au sujet de la farine qu'auraient obtenue des fermiers et qui était de très mauvaise qualité.

J. G. Gardiner, chef de l'opposition, demanda comment il se faisait que toute la farine, distribuée pour mesure de secours, avait été achetée des minoteries de Calgary et de Winnipeg? alors que dans la province se trouvait un nombre de minoteries que l'on aurait dû encourager de préférence.

W. C. Buckle, ministre de l'Agriculture, répondit à ces questions en affirmant que l'on ferait enquête à ce sujet. Il dit qu'il ne savait pas que l'on manqua de fourrage en certaines régions et qu'il verrait à ce qu'une meilleure distribution se fasse. Quant à la farine, il déclara que le fédéral avait la chose en main et qu'il avait fait un contrat pour 250,000 barils. Il dit qu'il avait vu les minotiers de la province pour que la quantité soit suffisante.

LA DISCUSSION SUR LE BUDGET.

S. W. Haston, Indépendant de Battleford, se montra satisfait de l'argent dépensé sur les chemins, et croit que les gens de la province seront contents et approuveront ces dépenses. Il fit allusion à l'Ecole normale de Moose Jaw, qu'il nomma "l'éléphant blanc". Il dit qu'il appuierait le budget, mais pas dans tous les items.

DAVIS:

Davis amusa la Chambre par ses saillies assaisonnées de poivre et de sel. Il félicita à tour de bras les membres du gouvernement. Il intitula le discours de McConnell: "un 40 minutes d'alibis "*a 40 minutes of alibi*". Malheureusement, dit-il, les membres de l'opposition ne peuvent accepter les alibis comme excuses pour la condition financière de province pas plus que Bennett et Anderson les acceptent puisque l'on jugea nécessaire de lui enlever des mains le portefeuille du trésor public.

Il reprocha au gouvernement d'avoir placé des conservateurs sur toute la ligne dans la commission de secours dans le but de se faire du "capital" politique. Il blâma le gouvernement de ne pas avoir utilisé les conseils municipaux dans le mécanisme de la distribution du secours au lieu de la commission. Un changement s'est opéré, ajouta-t-il, dans le gouvernement de la province. Le gouvernement avait l'habitude d'être un gouvernement pour le peuple et par le peuple; aujourd'hui c'est un gouvernement de créditeurs par les créditeurs et pour les créditeurs. Il affirma que toutes les directives étaient dictées par les banques et les autorités provinciales; les questions qui, jadis, étaient réguées par la législature de la Saskatchewan, le sont maintenant par Ottawa, Toronto et Montréal. Il s'amusa du mot *relief*. A tous les

(Suite à la page 2)

Session Fédérale

Commission du chômage -- Finance et crédit -- Impôt sur le revenu augmentera -- Les enquêtes parlementaires --Des élections dans l'air -- Un parti national dans Québec -- La question des primes -- Divers

(*Spécial au Patriote*)

Ottawa. — La session fédérale, remarquable par ses nombreuses enquêtes et les importants discours sur des questions économiques de la première importance qui se prononcent en Chambre, bat son plein, et se termineraient, si les dernières rumeurs sont fondées, par des élections générales, qui suivraient immédiatement la prochaine conférence économique impériale, qui aura lieu à Ottawa en juillet prochain.

COMMISSION DU CHOMAGE

Pendant que des milliers de sans travail remplissaient cette semaine la rue Wellington, en face des hôtels du Parlement, sans pouvoir pénétrer, à cause de la gendarmerie à cheval, sur la colline parlementaire, le très honorable Mackenzie-King a prononcé, au nom de l'opposition libéral, dans l'enceinte des Communes, un magnifique discours sur la crise industrielle que nous traversons, et a dénoncé l'attitude de M. Bennett et de son gouvernement à l'endroit des chômeurs. Il a demandé au gouvernement d'instituer une commission d'experts pour remédier au chômage.

M. Henri Bourassa, député de Labelle, a rappelé à ce propos au premier ministre quelques-unes de ses promesses qu'il valait bien mieux ne pas remplir. Il a parlé du favoritisme politique qui paralyse en partie les mesures d'aide aux sans-travail. Il a regretté qu'il n'y ait pas plus de désintéressement, de la part des politiciens, dans la distribution de ces fonds de secours.

UN DISCOURS DE M. BENNETT

Si le premier ministre Bennett peut avouer, sans fausse honte, comme il l'a fait cette semaine, qu'il n'est pas économiste, en revanche il s'affirme, à chaque fois que l'occasion s'en présente, excellent homme d'affaire et parfait financier. Il a expliqué il y a quelques jours, dans un magistral discours, pourquoi le Canada, tout en n'ayant pas l'étalon-or, a tout de même averti les créanciers du pays que les remboursements s'effectueraient en or. Il a indiqué les conséquences qui se seraient produites s'il en avait été autrement, dont l'une est que notre dollar, au lieu de valoir aujourd'hui 88 sous sur le marché de New-York, n'y vaudrait tout au plus que 25 sous. D'autres conséquences d'ordre économique, d'ordre commercial auraient encore suivi les premières, et nous aurions connu des crises autrement rudes que celles par lesquelles nous traversons actuellement. Le premier ministre a fait grand état de la sagesse de son gouvernement, qui n'a pas perdu la tête en présence de difficultés aussi grandes. Le dollar canadien ne subirait aujourd'hui, d'après le premier ministre, que le contre-coup de la chute de la livre sterling anglaise.

L'IMPOT SUR LE REVENU

M. Lucas, de l'Alberta, a provoqué cette semaine un débat sur l'impôt fédéral sur le revenu, et d'après les nombreux discours qui ont été prononcés à la Chambre, il faudrait s'attendre à une augmentation substantielle, pour cette année du moins, de l'impôt sur le revenu. M. Edgar Rhodes, ministre des Fi-

(Suite à la page 3)

Session Provinciale

(Suite de la page 1)

justes et honnêtes critiques, infailliblement la même réponse: *"You must not criticise that, it's relief."*

MERKLE

Avec l'écroulement de l'industrie basique de la province, toutes les autres branches économiques doivent souffrir, dit Merkle, ministre du Travail. Toutes les industries sont paralysées. Les chemins de fer, le transport et les travaux de construction ont dû cesser. Toutes les activités mises en mouvement par le capital ont ralenti. Les ouvriers se sont trouvés sans emploi.

Cet état, développé jusqu'au paroxisme, est devenu calamité depuis deux ans. Il estima que les Canadiens avaient perdu près de cinq billions dans l'échange des stocks — *stock exchange*. En 1930, dit-il, le gouvernement fédéral vota $20,000,000 seulement pour le chômage. D'après le programme de secours, il relata que 300 entreprises publiques, dans les centres urbains et ruraux, furent enregistrées. L'argent dépensé pour ces travaux publics se chiffre à $2,700,000.27. La province dut payer de cette somme $1,037,035.52. $512,341.51 ont été dépensés en secours directs répartis également entre le fédéral, le provincial et les municipalités. Cette année, le gouvernement fédéral ne paie que cinquante pour cent des dépenses pour travaux publics, municipaux et autres mesures de secours dans la province. Cette dernière doit payer le reste.

Il mentionna les troubles des mines de Bienfait et d'Estevan. Il dit que le gouvernement provincial, de concert avec le fédéral, a ordonné la commission royale d'enquête qui mit fin aux difficultés surgies entre les mineurs et les directeurs des mines.

LES DEMANDES DE MCGREGOR

McGregor, libéral de Gravelbourg, demanda au gouvernement de fournir du fourrage dans les régions desséchées, afin de permettre aux fermiers de mettre leur chevaux en bon état pour les semences. Il fit aussi allusion à l'octroi que le gouvernement pourrait faire pour les réparations des machines agricoles et pour la gazoline des tracteurs... Il dit que le gouvernement devrait permettre aux fermiers de se servir de leurs autos pour aller aux marchés des villes et aux offices religieux du dimanche, puisque la plus part ne peuvent payer un permis d'automobile. Il suggéra l'abolition du service civil pour la raison qu'il est le bureau chef des torys et le *"rubber stamp"*, l'estampe du gouvernement.

IL PROTESTE CONTRE LA SUPPRESSION DU DISTRICT JUDICIAIRE DE GRAVELBOURG

Il protesta contre la suppression du district judiciaire de Gravelbourg. Il affirma que cette prétendue économie créérait de graves difficultés aux fermiers et aux résidents de ce district.

STEWART:

Stewart, ministre de la Voirie, dit que les membres de la gauche ressassent leurs vieilles critiques de l'an dernier. Quant aux accusations portées contre le Wascana Lake, Les Islands et le Pont de la rue Albert..., il dit que les citoyens de Régina ont voté en faveur et que, s'ils n'en voulaient pas, ils n'avaient qu'à le dire.

Quant aux chemins, il déclara qu'ils avaient été construits à la demande des municipalités pour donner du travail aux fermiers. Dix milles pères de familles ont gagné le pain nécessaire au foyer. On nous critique pour cela. Qu'auraient fait alors les membres de l'opposition? Ils ne le disent pas! Auraient-ils entrepris des travaux publics? Ils ne le disent pas! Comment auraient-ils pris soin des fermiers et des chômeurs des villes? Ils ne le disent pas! s'écria le ministre. Auraient-ils eu de l'argent d'Ottawa? Ils ne le disent pas! Leur leader aurait-il espéré plus de cinq sous de Bennett? Ils ne le disent pas! Qu'auraient-ils fait? Ils ne le disent pas! Tous ce qu'ils disent, c'est qu'il n'aiment pas le gouvernement et tout ce qu'il fait. Ils n'aiment pas les routes. Elles sont trop longues et trop larges.

Il compara ensuite les argents versés par les libéraux pour la construction des routes. Il montra qu'en l'annee 1929 l'administration Gardiner avait augmenté la dette de $11,000,000 et dit que, si la même administration avait eu à régler les problèmes actuels, la dette publique serait $165,000,000 au lieu de 123,000,000.

DISCOURS DU DR UHRICH

Parmi les événements importants des annales de l'année politique de la province, il en est un que l'on devrait mentionner avec plus de détails, c'est la retraite de mon honorable ami l'ex-secrétaire provincial. Il y a en des gens assez peu aimables pour croire que la retraite était forcée et que le premier ministre du Canada, M. Bennett, avait insisté sur le changement et que l'ultimatum de Bennett était: "McConnell doit partir" *"McConnell has to go"*. Que ce soit vrai ou non, Anderson et quelques ministres le savent. Il en connaissent tous les détails, mais je doute que tous les membres du gouvernement en sachent autant.

OTTAWA GERE NOS PROPRES AFFAIRES

Si Bennett a dicté lui-même la nomination du nouveau trésorier provincial, il dicte aussi la façon d'administrer notre propre argent aussi bien que l'argent qu'il consent à nous prêter et que, en définitive, nous devons rembourser. Dans ce cas, ce n'est pas la Saskatchewan qui gère ses propres affaires, mais le ministre des Finances à Ottawa. Ce n'est pas Régina qui gouverne la province, mais Ottawa.

On a souvent fait remarquer sur le parquet de la Chambre la faiblesse du ministre des Affaires municipales à mettre un frein aux folles dépenses des autres membres du cabinet, ses collègues. Il aurait dû depuis longtemps leur dire: halte-là! Si les ministres n'avaient voulu obéir, il n'avait qu'à résigner. En ce faisant, il aurait été plus estimé dans la province qu'il ne l'est aujourd'hui. Il aurait sauvegardé sa réputation comme administrateur, et, ce qui est plus important encore, épargné aux contribuables de la province bon nombre de millions de dollars.

Le peuple de la Saskatchewan se demande qui est responsable pour les difficultés financières et le gâchis où le gouvernement Anderson a plongé la province?

IL BLAME ANDERSON

En dernière analyse, les responsabilités retombent sur le premier ministre.

C'est lui qui a donné au député de Yorkton le portefeuille de la Voirie et la liberté de dépenser entre dix-sept à vingt millions de dollars en moins de deux ans et demi et principalement pour le tourisme; c'est lui qui a choisi l'honorable membre de Lumsden comme ministre des Travaux publics et lui a permis de se livrer à des prodigalités comme celles de la construction du pont de la rue Albert et autres entreprises aux Wascana Lake; c'est le premier ministre qui est responsable pour les argents follement dilapidés en futiles enquêtes, vérifications, procès, commissions, etc., dans le but de discréditer son prédécesseur. A titre de président du conseil, il signa chaque ordre-en-conseil, c'est-à-dire qu'il était assez longtemps à la maison pour le faire. Il ne peut s'absoudre du fiasco de son administration, dit le Dr Uhrich.

IL SE MOQUAIT DES CONSEILS

Quand l'opposition jetait l'alarme et l'avertissait des terribles conséquences de tant de prodigalités, le premier riait et se moquait des avertissements. Quant, plus récemment, nous avertissions le peuple de la province que le gouvernement donnait tête baissée vers le désastre, et qu'il fallait l'arrêter, le premier ministre nous accusa de déloyauté envers la Saskatchewan et d'ennemi du progrès de la province. Le peuple commence à connaître la vérité. Ce sur quoi le peuple devait le plus compter, parce que d'intérêt vital, a été très affecté. Les octrois scolaires, les allocations aux mères de familles, les prêts aux fermiers sont en danger. On y a pratiqué des coupures, on les a discontinués ou supprimés.

A PROPOS DE LOYAUTE

Sans doute que les libéraux critiquent l'administration financière du gouvernement Anderson. C'est une des attributions de l'opposition. S'ils ne le faisaient pas, ils manqueraient à leur devoir envers le peuple de la Saskatchewan, déclara le Dr Uhrich.

Il n'y a pas encore si longtemps, le premier ministre actuel était chef de l'opposition. S'abstenait-il de critiquer le gouvernement libéral? Considérait-il alors cette action indigne? Se croyait-il déloyal à la province? Il parcourut la province en tous sens, il invita tout le monde à s'enrôler sous sa bannière pour attaquer le gouvernement. Il souleva et encouragea toute forme concevable d'attaques sournoises de race et de religion pour démolir le gouvernement libéral.

Loin de trouver cette conduite déloyale et répréhensible, il se vanta d'être un ultra-patriote, un super-loyal, continua le Dr Uhrich.

Au cours d'un récent discours, il accusa les libéraux d'être déloyaux et de nuire au crédit de la province, parce qu'ils attiraient l'attention des contribuables sur le fait que le gouvernement Anderson avait mis les finances à un si bas niveau, que la province était incapable de vendre des bonds, si ce n'est à un discompte ruineux. Il n'a pas osé le nier même aujourd'hui.

QUI EST RESPONSABLE?

Qui est responsable du fait que la dette publique a été augmentée à une moyenne de $2,050,000 par mois, depuis que le gouvernement Anderson a pris les rênes du pouvoir?

Sont-ce les libéraux ou bien le premier ministre qui est responsable du fait que les contribuables doivent payer en taxes, annuellement, $2,850,000 de plus que sous le régime libéral pour rencontrer les intérêts?

Quand les libéraux ont quitté le pouvoir, en 1929, la dette publique était de $65,000,000 — et de $62,693,011,14 — d'après la vérification des livres par Pride, Waterhouse and Company.

Après six mois d'administration, le gouvernement Anderson avait déjà augmenté la dette à $69,270,134.

Qui est blâmable?

RAISON DE S'ALARMER.

Lorsque les contribuables comparent la dette de $65,000,000 pour les vingt-cinq ans d'administration libérale avec l'augmentation à $122,000,000 durant un peu plus de deux ans, ils ont raison de s'alarmer, dit le Dr Uhrich. Lorsqu'ils considèrent que les libéraux balançaient toujours leur budget et que le gouvernement Anderson n'a jamais réussi qu'à accumuler les déficits, qui se chiffrent à dix millions, je crois, ajouta le Dr Uhrich, que les gens de la Saskatchewan ont raison de se demander: Où est-ce qu'on nous mène?

Après avoir montré qu'Anderson, aussi bien que le dictateur Bennett à Ottawa, n'ont pas fait ce qu'ils avaient promis, qu'ils ont répudié leurs nombreuses et irréalisables promesses, le Dr Uhrich termina son discours en rappelant le *modus vivendi* de tout gouvernement.

"Les règles d'une solide structure financière ne sont pas différentes pour les gouvernements que pour les individus. Ils peuvent jouir modérément des avantages et des bonnes choses de la vie, mais toujours selon leurs moyens. Les folles dépenses, les extravagances des *boomers* et des *busy bodies* ont accumulé taxes sur taxes. Chacun est grèvé de taxes confiscantes. L'achat de votes pour la fabrication d'un ministre de gouvernement est pire pour un pays que le feu et la peste."

MCCONNELL

McConnell, ministre des Affaires municipales, dit que le manque de revenus, et non pas l'augmentation des dépenses, était la cause de la situation financière de la province. Il affirma que le peuple voulait savoir le véritable état de la province que le présent budget le leur montrait dans tout son cru, il déclara que les libéraux n'étaient pas si francs. En quittant le pouvoir, ils dirent que la dette publique n'était que de $65,000,000, alors qu'elle se chiffrait à $73,000,000.

Il ajouta que le gouvernement actuel l'avait augmentée de $49,000,000 et qu'il en assumait les responsabilités, ce que ne firent pas les libéraux à la fin de leur terme, puisqu'ils ne voulurent pas reconnaître l'existence de $73,000,000 de dette publique.

FUSION DES GOUVERNEMENTS DES PRAIRIES.

A. O. Morgan, libéral Canora dit que si les ministres étaient sincères, ils diminueraient davantage leurs salaires, vu que la réduction déjà effectuée n'était pas suffisante. Il parla en faveur de la fusion des trois gouvernements de la prairie en un seul. Il dit que le nombre des sièges de la législature devrait être réduit à 26.

MARION.

Jules Marion, libéral Ile-à-la-Crosse, critiqua lui aussi le budget. Il s'opposa fortement aux taxes.

UN CONSERVATEUR CRITIQUE LE BUDGET.

Le Dr R. H. Smith, conservateur de Moose Jaw, blâma le gouvernement d'avoir donné à Caulder $55,000 pour l'affaire de la *Saskatchewan Co-operative Creameries.* Il dit que Caulder avait agi illégalement et que, sous sa gérance, des centaines de personnes, qui avaient placé leurs épargnes dans les crèmeries, avaient tout perdu. Il est en dehors de la province et on devrait lui dire de n'y jamais remettre les pieds, autrement qu'on le ferait arrêter.

Il critiqua les nouvelles taxes imposées par le budget. Les signes de la dépression étaient visibles, il y a trois ans, déclara Smith. Si on les avait étudiés sérieusement, on aurait administré les finances de telle façon que de nouvelles taxes ne fussent point imposées. Il affirma qu'il s'efforçait d'aider le gouvernement coopératif et que son attitude envers ce gouvernement était celle des indépendants et des progressistes. Il déplora le fait que le plan de secours ignorait les médecins et déclara que la réduction des allocations pour soin de maternité frappait directement les médecins. Il protesta en leur nom.

Bien qu'il n'approuve pas tout ce qu'a fait le gouvernement, cependant il voit un peu de bon dans quelques-unes des choses qu'a fait le gouvernement.

Les Centres

WILLOW-BUNCH, Sask.

Le comité des activités paroissiales de l'A.C.F.C., et de la St-Jean-Baptiste, s'est réuni dimanche. Le programme suivant a été tracé pour le mois de mars. Le programme d'avril sera annoncé dans une chronique prochaine.

—Dimanche, le treize mars, grande partie de cartes avec programme par les élèves du couvent. Cette partie de cartes, donnée au profit du couvent devrait réunir une très nombreuse assistance. Les bonnes religieuses préparent depuis quelques temps déjà les enfants qui prendront part au programme. Nul doute que ce programme sera des plus intéressants. Il ne faut pas qu'il y ait une seule table de libre.

—Dimanche, le 20 mars, savez-vous ce qu'il y a??? Vous rappelez-vous la magnifique conférence donnée dernièrement par M. Sylvestre sur la Compagnie de la Baie d'Hudson, en préparation de la conférence sur Riel? Vous vous rappelez, n'est-ce pas, quel plaisir vous avez eu de voyager avec de Groseillier et Radisson? Et vous tous qui n'êtes pas venus à cette conférence, avez-vous déjà entendu Léopold raconter une histoire? Vous n'ignorez pas qu'il est reconnu comme un des meilleurs "racônteux" de la paroisse, j'espère bien? Il a le tour de vous raconter ça une histoire, hein? Et moi je vous garantis qu'il raconte tout aussi bien "de l'histoire". Il nous faut une salle comble pour le 20 mars. M. Sylvestre possède parfaitement son sujet, il débite bien, le sujet traité est des plus intéressants, pourquoi manqueriez-vous une telle aubaine?... Et par dessus le marché, ce soir-là, un de nos jeunes qui promet, Omer l'Espérance, fils de notre ancien maire, nous donnera lui aussi une conférence. Son sujet est "L'Aviation". Omer aime l'aviation au point d'y rêver très souvent paraît-il. Il saura certainement nous en parler avec intérêt. N'oubliez pas la date: dimanche vingt mars!

Et le vingt-sept? Séance par les enfants de l'école Sitkala. Qui n'a pas gardé un excellent souvenir des Sabots du Diable? M. Doucet et ses petits bons hommes ont fait leurs preuves, vous viendrez les encourager et vous amuser n'est-ce pas? Cette séance est au profit des enfants de cette école. Nos garçons veulent s'acheter des jeux. Les en blâmez-vous? *"Mens sana in corpore sano"*. Si nous voulons qu'ils étudient bien fournissons leur les moyens de bien s'amuser. Une autre belle soirée, par conséquent le 27. Il nous faut salle comble. On sait que l'argent est rare. On le sait tellement qu'on ne le dit plus, mais les prix de ces soirées sont des prix de "temps de disette". Soignons nos volailles un peu mieux, faisons une livre de beurre de plus ces semaines-là ou privons-nous d'un paquet de cigarettes et ça y est, vous en aurez assez pour vous récréer et vous instruire.

LE COMITE.

—M. Lebel a donné dernièrement une série de parties de cartes au profit du couvent. Un grand nombre ont encouragé ce mouvement en se rendant aux parties ou s'ils ne pouvaient pas y aller en envoyant à l'organisateur leur obole. Le comité de l'école privée remercie, au nom des religieuses, les organisateurs de ces parties et tous ceux qui les ont encouragés.

—Le maire de la Municipalité rurale, M. Michaelis, a assisté à la convention des municipalités.

—Le comité du fonds de secours du Lieutenant-gouverneur, composé de MM. Plante, président, J. Beaulne, Beattie, Dr Kerr, Gustave Bouffard et Eugène Cadieux, secrétaire, s'est réuni mardi dernier pour discuter le programme de la journée désignée pour ramasser la contribution de Willow-Bunch en faveur de ce fonds de secours. Il y aura concours oratoire entre les différentes écoles de la région. Les détails seront publiés dans quelques jours.

FERLAND, Sask.

—Nos agréables soirées paroissiales se poursuivent avec plus d'entrain que jamais, et s'annoncent toujours de plus en plus intéressantes. Nous le devons surtout à notre cercle de l'A.C.F.C., et à nos jeunes gens qui n'épargnent aucune fatigue pour nous préparer des divertissements. C'est ainsi que dimanche dernier, sous la direction de M. le curé, nos jeunes ont su nous donner une séance des plus gaies et des plus désopilantes. Aussi, comme l'on ne doutait pas du talent de nos jeunes acteurs, et que l'on savait pouvoir se récréer, on est venu très nombreux à cette soirée.., et nous pouvons affirmer que personne n'a été déçu et que tous en ont eu pour leur argent. Notre petite église paroissiale était complètement remplie. Au dire de tous les assistants, ce fut une des plus belles soirées que nous ayons eu à Ferland. Qu'on en juge par le beau programme suivant, qui fut très bien exécuté.

1 Entrée ;quatuor de violon, par nos musiciens bien connus.
2 Déclamation: "Une histoire d'Afrique". Mlle Dora Barsalou.
3 Discours, prononcé à Washington, par Gérard Cournoyer, élève du collège St-Hyacinthe, P. Q et vainqueur du 2ème prix d'éloquence. Ce discours nous a été rendu par Joseph Couture, élève du 10ème grade.
Sujet: "Cause de notre survivance au Canada."
4 Commentaires de M. le Curé.
5 Déclamation "La bosse de l'amour." Réné Couture.
6 Petite pièce comique: "Les trois menteurs." Ernest Dion, Olivier et Valmore Couture.
7 Un mot du Bon Langage: "Ce qui se fait ici et ailleurs." M. le Curé.
8 Comédie inédite en deux actes: "La vengeance du pêcheur". J.-Bte et Jules Couture, Elph. Morin.
9 Déclamation: "La soupe à la hache." Béatrice Couture.
10 Trio de violon.
11 Comédie: 2ème acte.
12 Tirage d'un magnifique portrait encadré de Mgr Villeneuve.

La séance se termina par une allocution de M. le Curé, qui exprima son regret de ne pouvoir entendre les deux orateurs du débat déjà annoncé, l'un était empêché d'être présent par la maladie. Le sujet de ce débat était le suivant: "L'union des trois provinces des prairies, au point de vue Canadien-français". Se basant sur l'opinion d'un de nos chefs, dont il tenait en mains une lettre, M. le Curé nous dit qu'il n'y voyait pas grands désavantages. Au point de vue Canadien-français, écrivait l'auteur de la lettre, je ne vois pas clairement quels dangers cette réunion des trois provinces nous ferait courir. Il est entendu que cela rouvrirait la question des écoles. Il faudrait un acte du Parlement fédéral pour adopter une nouvelle constitution pour la nouvelle province. Or, je suis persuadé que le Parlement fédéral nous laisserait la constitution actuelle en ce qui touche les écoles séparées et l'instruction religieuse."

Les catholiques du Manitoba y gagneraient, parce que le droit aux écoles séparées qu'ils n'ont plus, leur serait rendu."

"Comme inconvénient, il y a peut-être le danger de rouvrir de nouveau la question des écoles, bien que je ne crois pas que le danger soit grand. S'il y a des avantages à cette union des provinces des prairies, il y a aussi, à n'en pas douter, des inconvénients. Il y aurait donc matière à discussion. Ce qui pourrait donc faire un excellent débat. Nous espérons que plus tard nous aurons le plaisir d'entendre discuter ce sujet qui paraît si intéressant.

La semaine dernière, nous avons eu la joie de recevoir un char de patates, que nos compatriotes de Zénon Park ont bien voulu nous adresser. Pas n'est besoin de dire combien nous fumes heureux de recevoir ce secours si généreux et si utile. Nous croyons de notre devoir de remercier publiquement nos généreux bienfaiteurs pour l'excellent esprit de charité que nos frères de Zénon Park ont manifesté envers leurs compatriotes éprouvés. Voici une copie de la lettre qui fut adressée au secrétaire du cercle de l'A.C.F.C., de Zénon Park.

REMERCIEMENT

M. Albert Marchildon,
Secrétaire du comité
Paroissial de l'A.C.F.C.
Zenon Park.

Cher Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous transmettre au nom de notre cercle local de l'A.C.F.C., nos plus sincères remerciements pour l'envoi d'un char de patates, que vous avez bien voulu nous faire parvenir.

Comment vous remercier dignement pour l'aide généreux et si utile que vous venez de nous accorder! Ce beau geste honore notre belle association et dit bien haut l'esprit de charité qui anime nos compatriotes du Nord de la province. Nous espérons que le Bon Dieu saura récompenser le bel acte de charité que vous avez accompli en faveur de frères éprouvés. Nous vous prions de transmettre aussi nos remerciements aux généreux donateurs de votre cercle et à tous nos bienfaiteurs de Zénon Park. Veuillez croire que, si l'occasion se présentait, la paroisse de Ferland sera prête à payer sa dette de gratitude, et qu'en attendant elle se souviendra de ses bienfaiteurs.

Daignez agréer, cher Monsieur, avec l'expression de notre vive reconnaissance, l'assurance de nos sentiments dévoués.

J. PERREAULT, ptre curé
J. N. COUTURE,
secrétaire du cercle de Ferland.

Au nom de toute la paroisse de Ferland, nous devons aussi remercier bien cordialement l'A.C.F.C., et tout spécialement M. A. de Margerie, son dévoué secrétaire, pour le zèle qu'il a déployé pour nous obtenir ce secours. Il a droit à notre profonde reconnaissance. Nous avons lieu de nous réjouir de notre association et de reconnaître le dévouement de ses [illegible] chefs. Nous devons donc les remercier pour les excellents services qu'ils nous rendent. Notre voeu, le plus sincère, c'est que notre A.C.F.C., s'affermisse toujours davantage, et que l'on se plaise à reconnaître tout le bien qu'Elle nous procure.

Choses et autres

Smith contre Roosevelt

Ce que les partisans du gouverneur Roosevelt redoutaient s'est enfin réalisé, et peu s'en faut maintenant que la candidature à la présidence lui échappe lors de la convention nationale du parti démocrate. L'ancien gouverneur Al Smith qui jouait au Sphinx, est sorti de son rôle mystérieux pour lancer aussi, lui, son chapeau dans l'arène alléguant qu'il a des droits imprescriptibles à la préférence des mandataires de son parti à l'exclusion de tout autre candidat. La déclaration officielle qu'il a permis à la presse de publier ne laisse plus de doute sur sa détermination à réclamer pour lui seul l'honneur de porter les couleurs démocratiques dans la lutte électorale pour la présidence l'automne prochain.

"Un nombre si considérable de questions", dit-il dans son message à la nation, "me sont parvenues d'amis qui dans tout le pays ont travaillé pour moi et me gardent confiance, relativement à mon attitude dans la présente situation politique, que je leur dois, ainsi qu'aux millions d'hommes et de femmes qui m'ont supporté si loyalement en 1928, de rendre ma position bien claire. Si la convention nationale démocrate, après mûre considération, décide que je doive conduire le parti, je ferai la lutte, mais je ne ferai rien avant la convention pour obtenir l'appui des délégués. Par décision de la convention nationale démocrate de 1928, je suis chef de son parti dans la nation. Comprenant conséquemment la responsabilité qui m'incombe, je n'appuierai ni ne combattrai, avant la convention, aucun aspirant à la nomination."

L'alliance Smith-Roosevelt est donc rompue. D'aucuns disaient qu'elle était consommée depuis assez longtemps déjà, cependant qu'il n'en transpirait rien ouvertement aux yeux des simples mortels. Le gouverneur Roosevelt en prendra probablement son parti en bon philosophe qu'il est, mais il n'est pas sûr que ses lieutenants en fassent le sacrifice avec autant de désintéressement. Il est plutôt craindre qu'ils ne déploient plus d'activité pour essayer de saper l'organisation de M. Smith. Car Al Smith ne s'est pas offert à l'électorat sans avoir au préalable supputé ses chances de succès à la convention, et cela n'a pu se faire sans qu'il ait eu la promesse formelle de l'appui d'un très grand nombre de délégués.

Il est vrai qu'il se déclare neutre jusqu'à la convention, mais ses partisans ne sont pas tenus à tant de réserve et, du reste, il n'est pas si indifférent lui-même aux efforts qu'ils vont tenter dans l'intervalle pour lui assurer la nomination, si le groupe Garner ou d'autres groupes actuellement fort affairés ne parviennent à le faire éliminer ou reléguer dans l'ombre. Il faut s'attendre maintenant à un duel acharné entre deux inséparables devenus adversaires — Smith et Roosevelt — qui ne marchaient pas l'un sans l'autre et se doivent réciproquement de beaux triomphes, mais qui peut-être vont, par la force majeure des circonstances, mettre réciproquement à l'épreuve leur fortune politique.

Repatriement des Canadiens-Français

(deux rapports différents)

Sous le titre. "French-Canadians Return to Quebec", le *Catholic Register and Canadian Extension*, de Toronto, publie dans son numéro du 11 février l'entrefilet suivant:

Québec — En 1930, 347 familles canadiennes-françaises ont été ramenées des Etats-Unis dans la province de Québec; ce qui a coûté aux gouvernements fédéral et provincial $187,962.77. Telle est l'information déposée devant l'Assemblée Législative.

Un aspect inquiétant du rapport est comme suit:

"Le gouvernement a rapatrié 347 familles, ou 1,708 âmes, qui reviennent pour but agricole. En outre, 618 familles, comprenant 2,611 âmes, sont rentrées sous leur propre initiative pour s'établir dans les villes ou bourgades."

D'un autre côté, au congrès de colonisation tenu dernièrement dans la salle du Gesu, à Montréal, monsieur l'abbé A.-S. Deschênes, directeur de l'Oeuvre de Rapatriement, dressant le bilan du rapatriement des Franco-Américains, a fait ressortir que le mouvement 11,000 des nôtres en ces quatre dernières années.

Le mouvement de rapatriement, dit M. l'abbé Deschênes, a été repris avec une nouvelle organisation en 1929 alors qu'on établit un bureau à Nashua. Aucune famille n'est rapatriée sans qu'une enquête sérieuse et confidentielle ait été faite sur la vie qu'elle menait avant de quitter la province et sur celle qu'elle a menée depuis qu'elle a traversé la frontière. Les directeurs de l'oeuvre du rapatriement ont envoyé des lettres dans toutes les paroisses rurales pour connaître les noms des cultivateurs qui sont partis tout en restant propriétaires de leurs terres. On leur a fourni 1,000 noms. Huit cents de ces familles ont été rapatriées à date et les 200 autres le seront probablement avant longtemps.

Depuis quatre ans, on a rapatrié 2,300 familles et 11,000 personnes et cela n'a coûté aux deux gouvernements, fédéral et provincial, que $500,000 environ. Ces rapatriés sont revenus au pays avec des biens d'une valeur de $3,126,795. Que l'on ajoute à cela la valeur du capital humain, la valeur de production des terres qu'ils remettent en valeur, les secours qu'ils ont apportés aux corporations municipales et scolaires, etc., par les taxes qu'ils paient, l'aide qu'ils apportent à l'industrie et au commerce en augmentant le nombre des consommateurs.

Ces rapatriés sont d'ailleurs d'excellents citoyens, d'une valeur morale au moins égale à celle de la moyenne de nos cultivateurs. Ils ont conservé la mentalité canadienne et il n'y a pas de travail d'assimilation à faire. En juillet dernier, une enquête conduite par le ministre de la colonisation a révélé que 95 p.c. des familles rapatriées en 1929 étaient restées sur leurs terres, contentes de leur sort, alors que leurs voisins bien souvent accablaient la terre de leurs malédictions.

M. Vaillancourt membre de l'Académie de Rouen

Montréal, — Le lieutenant-colonel Emile Vaillancourt, d'Outremont, déjà porteur de nombreuses décorations, vient d'être élevé à la dignité de membre de l'académie de Rouen, que lui mérite la remarquable contribution qu'il apporte constamment à la littérature et aux arts du Canada français.

La protection a conduit les Etats-Unis à la ruine

Washington. — Les diminutions successives de la balance commerciale favorable des Etats-Unis, ces trois années dernières (elle est tombée de près d'un milliard en 1929 à 300 millions en 1931) font qu'on se demande à Washington si 1932 ne montrera pas une balance défavorable. Importations et exportations se sont chiffrées comme suit ces trois années dernières:

	Exportations	Importations
1929	5,240,000,000	4,399,000,000
1930	3,843,000,000	3,060,000,000
1931	2,424,000,000	2,090,000,000

Depuis juillet 1931 pas moins de 70 nations ont haussé leurs tarifs douaniers, la monnaie s'est dévalorisée dans beaucoup de pays; on s'est efforcé enfin, à l'étranger, de réduire les importations. L'effet de tout cela n'est pas encore connu avec précision, mais nul doute qu'il ne soit très sérieux.

Le commerce extérieur des Etats-Unis s'établit d'ordinaire à 10 p.c., de son commerce total. Les partisans de l'isolement prêchent à l'heure actuelle l'idéal d'un pays se suffisant à lui-même, mais le Journal of Commerce fait observer que la perte du commerce extérieur fait beaucoup souffrir un certain nombre de certaines branches de l'agriculture et de l'industrie. L'industrie automobile a particulièrement souffert de la baisse des exportations.

La Foreign Policy Ass'n, qui penche vers le libre échange, fait observer ce qui suit: "Le contingentement des importations auquel on a eu recours à l'étranger nous cause encore plus de tort que le relèvement des droits de douane. Au cours des 7 mois derniers 31 d'or."

l'Argentine, le Brésil, et l'Espagne, ont adopté des mesures dans ce sens, soit pour favoriser la consom- pays, dont la France, la Belgique, mation des produits domestiques, soit pour prévenir une déperdition

Vingt-quatre pays ont eu recours à divers moyens pour diriger le change, et 19 ont établi le cours forcé du papier-monnaie entre juillet et décembre derniers.

Le règlement des balances internationales en or lorsque les deux tiers du précieux métal dans le monde sont en France et aux Etats-Unis présente des difficultés pour la plupart des nations.

Hindenburg ne répondra pas

Berlin. — Quelqu'un qui est en contact avec le gouvernement, a déclaré que le président von Hindenburg n'a pas l'intention de répondre à la lettre ouverte dans laquelle le chef national-socialiste Hitler demande "une campagne présidentielle chevaleresque", parce que Hitler lui-même enfreint les principes chevaleresques qu'il invoque. Dans l'entourage du président, on reproche à Hitler d'avoir manqué à ces principes en communiquant sa lettre aux correspondants étrangers en premier lieu, puis en ne désavouant pas l'attitude de son lieutenant Goebbels envers le président.

Ce nouveau parti politique

L'"Action Catholique" parle de la création d'un nouveau parti politique dans la province de Québec.

Ce mouvement serait né d'une réaction contre les deux partis traditionnels, en qui ses chefs n'ont plus confiance pour appliquer à leur province une politique en harmonie avec les aspirations sociales et nationales des Canadiens français, par ce qu'ils jugent ces vieux partis inféodés aux trusts de la haute finance.

"Le point de vue social du parti naissant", écrit l'"Action Catholique", "se condenserait dans cette formule: application immédiate des conclusions de la commission des assurances sociales. Au surplus les promoteurs ambitionnent de donner à l'industrie agricole l'importance à laquelle elle a droit. Ils estiment qu'on a trop souvent sacrifié les intérêts de l'agriculture à celui des industries qui ont drainé vers les villes les capitaux de la campagne et les fils de cultivateurs. Ils sont d'avis que ce qui presse le plus à l'heure actuelle, c'est d'assurer la prospérité de la campagne afin de décongestionner les villes."

Ce parti s'organiserait d'ici aux prochaines élections et livrerait la lutte aux deux vieux partis traditionnels de la province.

L'"Action Catholique" n'a pas inventé cette rumeur d'un nouveau parti politique pour le plaisir d'avoir une primeur. Ce n'est pas dans ses habitudes. Elle doit avoir des renseignements précieux pour parler ainsi.

Quoi qu'il advienne de ce mouvement, agraire et social, sur le terrain politique, il n'est personne qui ne verra pas, dans les griefs exposés et dans les aspirations de ce parti en puissance, les pensées et les désirs secrets de nombre de gens de la province voisine.

Le DROIT C. L'H.

Nouvelles Religieuses

S. E. Mgr Villeneuve à la radio

Le nouvel archevêque de Québec suit l'exemple de Sa Sainteté Pie XI.

Québec. — Dans une causerie radiophonique irradiée dans toute la province, Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec, a déclaré que la radiophonie serait utilisée de plus en plus en vue de consolider les relations entre les autorités ecclésiastiques et les fidèles du diocèse. Mgr Villeneuve ajoute qu'il suit en cela l'exemple de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Une lettre de Son Excellence a été lue dans toutes les églises du diocèse. C'est une brève communication dans laquelle le nouvel archevêque fait l'éloge de son prédécesseur, feu le cardinal Rouleau, redit son affection pour ses anciennes ouailles de Gravelbourg et prémunit les fidèles contre certains dangers modernes. Monseigneur exprime de plus l'espoir de travailler en coopération étroite avec l'Université Laval et toutes les organisations d'action catholique. Il espère également que les autorités religieuses et législatives seront liées mutuellement dans leurs champs d'action respectifs et qu'elles seront aidées par la considération mutuelle qu'on aura de leurs droits respectifs.

Mort du R. P. S. Brault

La Congrégation des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée vient de perdre l'un de ses fils les plus méritants et les plus estimés dans la personne du R. P. Stanislas Brault, décédé au Noviciat de Ville LaSalle, P. Q., après une longue maladie, âgé de 76 ans, il était l'un des doyens de la Congrégation au Canada.

Le Père Brault, o.m.i., avait passé la majeure partie de sa vie à Ottawa. Il fut pendant environ 35 ans attaché au personnel du Juniorat du Sacré-Coeur. Il faisait encore partie de ce personnel, mais depuis près de trois ans il était en repos au Noviciat Notre-Dame des Anges. Le 8 décembre 1928, de grandes fêtes eurent lieu au Juniorat à l'occasion du jubilé d'or de sa profession religieuse.

En plus d'avoir rempli les fonctions d'économe et de professeur à l'Université d'Ottawa et au Scolasticat St-Joseph, le Père Brault a fondé des oeuvres qui perpétueront son nom, entre autres celle de la "Bannière de Marie-Immaculée" et du "Denier du Sacré-Coeur".

La mort de ce vénérable Oblat jette un deuil profond dans toute la Congrégation.

Les convoitises sources des maux

Telle est l'idée que le Saint-Père développe dans un discours irradié.

Cité Vaticane. — L'amour qu'a le monde de la convoitise est la source des différends et des guerres qui ont toujours affligé et affligent encore aujourd'hui le monde, déclare Sa Sainteté Pie XI dans un message de radio adressé particulièrement aux Chinois et aux Japonais d'Extrême-Orient. Le Pape a parlé de la vénérable Maria-Assunta Pallotta, missionnaire morte en Chine. Notre bénédiction, continue le Pape, va à ceux qui souffrent de conditions encore graves et violentes en Russie, au Mexique et en Espagne et à ceux qui contrôlent les destinées des peuples avec l'ardent désir et l'humble prière confiante à la divine Bonté que Notre paternelle bénédiction apostolique en tout lieu et à tous engage tout le monde à mener une vie chrétienne. Pie XI exprime l'espoir que la vie chrétienne portera des fruits et inspirera le désir de paix et de collaboration mutuelle en vue d'une amélioration pour les petits et les humbles.

Le Pape établit un contraste entre les vertus de la missionnaire qu'il honore et l'esprit du monde, qui a le désir des choses charnelles, des richesses et de l'orgueil de la vie. Ce sont, dit-il, les trois principales choses qui entraînent le monde et les individus, les familles et les peuples dans toutes les fautes et dans tous les péchés qui les souillent. Elles constituent la source de tant de différends et de guerres qui ont toujours affligé et continuent aujourd'hui d'affliger le monde avec tant d'anxiété et de souffrance, comme la chose peut-être ne s'est jamais vue dans l'histoire.

La vie de pauvreté, de vertu et d'humilité de la soeur Pallotta, dit le Saint-Père, contredit de la façon la plus solennelle l'esprit de prudence du siècle, qui ne cherche que la satisfaction de la chair, la satisfaction des richesses et la satisfaction de l'orgueil.

Session Fédérale

Suite de la première page

nances s'est ravisé en temps pour ne pas trop compromettre et a laissé voir que le fisc chercherait ailleurs des revenus additionnels. Mais personne n'a conclu de ses paroles que le présent gouvernement négligera cette source. Depuis quinze ans l'impôt sur le revenu a rapporté $743,000,000. Au Canada ce sont les gros revenus qui sont le moins imposés; et les revenus moyens, les plus nombreux, portent presque totalement le fardeau de cet impôt. Plusieurs députés demandent qu'il en soit autrement et citent d'abondantes statistiques des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne à l'appui de leurs assertions.

LES ENQUETES PARLEMENTAIRES

Les diverses enquêtes parlementaires, tant celles du Sénat que celles de la Chambre des Communes, vont bon train. Aux Communes, le premier ministre a directement nié toutes les accusations portées contre son administration des fonds publics par l'hon. M. Gordon, ancien ministre de l'Immigration dans le gouvernement Mackenzie-King; au Sénat, le comité de la Beauharnois est en bonne voie de laver les trois sénateurs incriminés dans l'affaire de la Beauharnois de tous les soupçons entretenus au sujet de leur conduite; l'enquête des Communes dans la radiophonie amènera probablement l'étatisation des ondes sonores, et en attendant le prix des permis d'instruments de réception a été doublé et porté à deux dollars à partir du premier avril prochain; l'enquête dans la Commission du Service civil promet mer et monde et accouchera d'une souris tout au plus. Il y a dans toutes ces enquêtes de quoi occuper maints députés, et il arrive que le plus intéressant dans les affaires parlementaires soit de ce temps-ci ailleurs que dans l'enceinte même des deux Chambres.

DES ELECTIONS FEDERALES?

D'aucuns, et des mieux renseignés, croient qu'avant plusieurs mois il y aura des élections fédérales canadiennes. On se fonde, pour le croire, sur l'acuité de la crise économique actuelle, qui aura sur la prochaine conférence économique impériale, qui pourrait bien apporter maintes surprises à nos gouvernants actuels; sur le projet de canalisation du Saint-Laurent, que le président des Etats-Unis, M. Herbert Hoover paraît vouloir imposer à notre Dominion qui n'oserait cependant pas s'y lancer sans l'avis de l'électorat canadien.

On prédit encore des élections provinciales en Ontario d'ici quelques mois aussi. L'Ontario, en perdant M. Howard Ferguson, qui a préféré le poste de haut commissaire du Canada à Londres à celui de premier ministre en Ontario, a perdu de grandes chances de victoire, car son successeur à Queen's Park, M. Henry, est loin d'avoir sa popularité.

UN PARTI NATIONAL

La presse de la province de Québec fait grand état de ce temps-ci d'une nouvelle de l'*Action catholique*, de Québec, annonçant la création, dans la vieille province, d'un parti national. Ce parti rallierait tous les mécontents, tant chez les libéraux que chez les conservateurs, et comme, par ce temps de crise, les mécontents sont joliment nombreux, le parti dit national aurait les chances de réussir, dès les prochaines élections provinciales québécoises.

On n'en connaît pas encore le chef? On aurait déjà jeté les yeux sur l'honorable Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le gouvernement King; on pense aussi à M. Maurice Duplessis, homme politique des Trois-Rivières, qui ne doit pas plus aux libéraux qu'aux conservateurs. Le programme? Il s'agira, pour le parti national, de prendre avant tout les intérêts de la race canadienne française, et de toutes les façons: dans l'ordre politique, dans l'ordre économique, dans l'ordre de la finance, dans l'ordre de la religion, et le reste, et le reste. Le parti a encore deux ou trois ans pour préciser son programme et imposer son influence.

LA QUESTION DES PRIMES

Le régime des primes sur la culture du blé est-il un encouragement à la paresse du "gentleman Farmer" des provinces de l'Ouest? deux discours qui viennent d'être prononcés en chambre des Communes le laisseraient croire volontiers. Depuis quelques années on a assez reproché aux prairies de ne s'adonner qu'à une culture unique, celle du blé, et de négliger trop les autres produits agricoles, surtout l'élevage.

Mais la culture mixte suppose, de la part des cultivateurs, toutes sortes de travaux qu'ils ne connaissent pas aujourd'hui. Et au dire de M. Garland, député albertain de Bow-River, l'agriculteur de l'Ouest ne voudra jamais entreprendre le simple travail de labourage, de sarclage, que nécessite, par exemple, la culture de la betterave à sucre. Il est tellement plus facile de toucher une prime fédérale de cinq cents le boisseau de blé! D'après lui la culture de la betterave nécessiterait l'emploi de la main d'oeuvre orientale, et les "gentleman farmers" des prairies ne consentiraient jamais à se plier à de pareilles exigences ou à se ravaler au niveau des chinois ou des japonais.

M. Garland a eu pour adversaire, dans la défense de sa thèse, un député Manitobain, ancien cowboy et aujourd'hui décoré du titre pompeux de colonel: M. H. A. Mullins. Ce dernier a reproché aux agriculteurs de l'Ouest de négliger la culture mixte et l'élevage. Les temps actuels leur paraîtraient moins durs, dit-il et la crise ne leur serait pas aussi pénible, s'ils avaient appris à produire autre chose que du blé. Mais il faudrait, dans l'Ouest comme ailleurs dans le Dominion, être disposé à faire l'effort requis, si l'on voulait y réussir. Il faudrait prendre pour modèle l'agriculteur de l'Est qui, lui se plie aux exigences de la culture mixte sans se croire déchu pour cela. Le régime des primes ne l'a pas encore gâté.

Et quand viendra la cessation de ces primes, les cultivateurs de l'Ouest se trouveront gros Jean comme devant, et se mettront à crier encore davantage, et tout cela parce qu'ils n'auront pas accepté le conseil de M. Mullins, qui n'est d'ailleurs pas le premier à le leur donner.

DIVERS

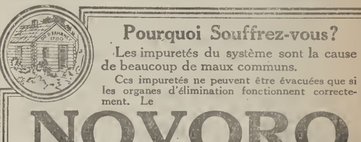
Le premier ministre a encore demandé au Parlement de lui renouveler ses pouvoirs dictatoriaux, qu'il avait obtenus l'an dernier grâce à sa majorité absolue dans les Chambres, et non sans beaucoup d'opposition de la part des libéraux. Il s'agit des dépenses de chômage [illegible] des autorités fédérales. La loi de l'an dernier n'avait d'effet que pour un an, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars prochain. M. Bennett l'a fait renouveler pour les deux mois d'avril et mai.

M. Bennett s'est vanté d'avoir économisé plus de huit millions de dollars avec son couperet dans les traitements des fonctionnaires; cette semaine, son ministre des chemins de fer et canaux a demandé l'emprunt d'une somme de $11,372,000 en faveur du National-Canadien, pour terminer certains bouts de chemin de fer. Ce qui peut dire que ces voies seront terminées aux frais des fonctionnaires, et au prix de congés qui ont précipité dans la grande misère un grand nombre de familles. Le Canadien-National accuserait, de ce temps-ci, des déficits à raison de plus d'un million par semaine.

Et l'on construit toujours.

Etienne ROBIN.







Coin du Collège Mathieu

Existe-t-il une Littérature Canadienne-Française

La question qu'on nous pose, et qui depuis plusieurs années déjà a donné sujet à des controverses assez malheureuses, dénote combien il y a lieu de croire à l'existence d'une littérature canadienne et française. En effet, il semble assez difficile d'admettre au premier abord qu'un peuple formant une grande partie de la classe dirigeante d'une nation — et je dis nation à dessein — puisse produire des oeuvres littéraires tout-à-fait indifférentes aux idées et aux sentiments de ce peuple et de cette nationalité toute entière.

Cependant, pour ceux qui ne sont pas rallié à ces opinions, par intérêt ou quelque autre esprit de critique critiqueuses, il reste qu'ils ne peuvent plus nier qu'aujourd'hui et depuis les premiers jours de la colonie, il n'y ait au moins une littérature française. S'ils ne savent pas, ils n'ont aucune excuse à cette ignorance; s'ils le savent, ils veulent l'ignorer en dépit de l'évidence des livres et des faits.

Sans doute, cette littérature n'atteint-elle pas les cimes intellectuelles du XVIIe siècle, pas plus que la Déclaration de Strasbourg n'égale les proclamations de Bonaparte ou les Mystères du Moyen-Age, les tragédies de Corneille et de Racine. Et pourtant tous s'accordent à dire que ce sont bien là les premiers monuments de la littérature française en France. Pourquoi donc les chansons de Quesnel et de Mermet ne seraient-elles pas aussi à l'origine de notre mouvement intellectuel, du mouvement intellectuel français au Canada. Il y a un point qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que l'art sous quelques forme de perfection qu'il existe, n'en demeure pas moins de l'art et mérite d'être reconnu. Nous le constatons, au Canada français, comme dans la langue des autres pays l'art en littérature se perfectionne peu-à-peu graduellement se raffermit si bien que de nos jours il s'absorbe, peut-être trop, dans les tendances contemporaines qu'il puise outre-mer, en France, en Allemagne, en Angleterre.

Que pouvons nous conclure de cet état de chose? Devant les productions françaises fournies par le Canada, que peut dire, sinon qu'elles reflètent nos propres idées et nos sentiments de peuple canadien. Avec l'abbé Groulx, nous devons répéter que nécessairement elle sera canadienne, ou qu'elle ne le sera pas.

Examinons donc, cette assertion d'un peu plus près, et avant d'en faire une conviction, voyons un peu si nous n'en pouvons faire un principe.

On a dit que la formation latine, et par conséquent la littérature, de la France, lui venait de l'Orient, de cette direction où le soleil se lève. Notre formation à nous canadiens-français, nous vient aussi de l'Orient; c'est la France elle-même qui nous a légué l'esprit classique et employant la même comparaison, c'est le soleil de la France qui a éclairé nos origines littéraires. Mais, le soleil, avant d'atteindre de ses rayons les divers point de la terre, qu'il doit réchauffer, traverse des couches atmosphériques variant avec les lieux et les temps. De même aussi, si cet esprit qui nous a été soufflé par delà l'Océan, est une semence, "si riche que soit la semence encore faut-il qu'elle touche dans un sol d'une certaine nature" prêt à la recevoir. Quand la France, nous gardait encore sous sa tutelle, quand l'Iroquois faisonnait parmi les érables, attendant traitreusement le colon, quand le Canadien devait sans cesse défricher, cultiver et combattre, pour conserver son existence et sa vie, nul ne peut l'accuser d'avoir dédaigneusement négligé l'étude des lettres et des beaux arts. Quand plus tard, l'Anglais s'installa en vainqueur sur les rives du St-Laurent et que la mer résistait aux communications trans-océaniques, qui peut accuser le Canadien de n'avoir pas suivi avec le même mouvement, l'évolution que celle-ci subissait en Europe. Et quand aujourd'hui l'on nous accuse de n'avoir pas de littérature nationale, qui a regardé les sources et constate les effets de notre survivance.

Nous parlons encore français. Et si les mots ont une âme, s'ils ont une influence sur les pensers et si les pensers ont une influence réciproque sur les mots, nous devons encore avoir une pensée française d'origine latine. Qui d'ailleurs oserait le contester? Mais encore ce penser s'il est français, est-il celui de la France? Votons-nous au Canada pour Tardieu ou Briand? Elisons-nous, les illustres de l'Académie française: nous attribuons-nous, comme nôtres les peintures de Rosa-Bonheur, la musique de Saint-saens ou les poésies des modernes français? Ce qui prouve que nous ne pensons pas comme la France bien que nous pensions avec elle. Serait-il, ce penser, celui de l'Angleterre? Pourquoi essaierait-on aussi d'angliciser ce que nous aurions déjà d'anglais de teuton? Et si ces pensers ne sont pas ceux des Etats-Unis, s'ils ont quelques tendances à s'y rapprocher, heureusement que les nôtres veillent et guettent et que toute la résistance de leur foi et de leur patriotisme s'oppose et arrête le mal.

Voilà ce que nous pourrions être et ce que nous ne sommes pas. Ainsi il ne reste qu'une alternative celle d'être canadien et français. Si nos coeurs sont canadiens, si nos pensers sont canadiens, si nos sentiments sont canadiens, notre littérature française, nécessairement doit être canadienne: c'est là où nous voulions en venir et c'est là ce que révèle tout notre effort intellectuelle depuis qu'un peuple s'est transplanté sur les rives du St-Laurent et sur le sol canadien, pour y vivre et prospérer.

La quantité des oeuvres en français témoigne déjà en notre faveur. Les sujets dont ils traitent sont remplis des moeurs, des idées, des désirs, des aspirations, de la race française en Amérique. L'ambiance du milieu, les circonstances économiques, matérielles et intellectuelles, ont donné à cette race française un caractère, propre, national, qui la diversifie de celle d'Europe; nous sommes comme peuple, tout aussi bien en littérature canadiens et non français, de même que la France est française et non romaine et latine, d'où elle tire néanmoins son origine et son existence.

Il n'y a plus qu'une distinction à faire et une conclusion à déduire de ce qui précède.

Dire qu'il n'y a pas de littérature canadienne française dans notre pays. En effet il y a des ouvrages dignes de figurer, dans une telle encyclopédie, il y en a d'autres qui ne le sont pas. Mais de là à affirmer que notrel ittérature n'existe pas, il ya trois siècles à nier, à annihiler; il faut refuser de reconnaître toute une vie nationale, intense, combattive qui a produit ses chefs d'oeuvre de style soit parlé, soit écrit; il faut oublier Parent, Garneau, Chapais, Fréchette, Lemay, pour ne citer que quelques noms. Il faut enfin ignorer, les tendances et le mouvement contemporain: la littérature canadienne conquiert la place d'honneur au Canada; nos hommes illustres vont en Europe établir notre idéal, nos idees, nos professeurs traversent l'océan pour expliquer nos moeurs et notre histoire, et cela, jusqu'au Sorbonne.

Niez, mais vous ne détruirez pas, qu'une inspiration nous est donnée "que l'on reçoit du sol comme une sève." Et ce sol, c'est le sol canadien.

Nous sommes dans un continent, où il faut comme Chénier "sur des pensers nouveaux, faire des vus antiques." Les pensers nouveaux, ce sont les nôtres, ceux qui conviennent à notre peuple comme unité nationale, vivante, et sachant qu'elle vit. Les vers antiques, c'est la langue française que nous avons appris à parler sur les genoux de notre mère, que nous apprenons à garder dans des combats livrés à nos traditions à notre parler de sorte que nous pouvons dire avec M. Montpetit "Ailleurs c'est du français que l'on créé ici, c'est du français que l'on garde."

Arsène St- Pierre,
le Philosophie

Les Centres Franco-Canadiens

MONTMARTRE Sask.

CONCOURS DE CATECHISME:

Du nouveau pour la gent écolière Cette semaine nous avons eu une surprise de M. le Vicaire. Un concours de catéchisme entre les différentes classes du couvent et de l'école. Ce fut un stimulant très ingénieux pour nous encourager à l'étude de nos devoirs religieux.

Les jeunes prirent cet examen au sérieux et le tout rapporta beaucoup de fruit durable. Les élèves du couvent ayant eu plus d'avantages sur ce point arrivèrent premiers. Voici les résultats obtenus:

Dans la grande Classe: Katleen Creegan arriva bonne première avec 100 pour cent. Cécile Perron, deuxième avec 93 pour cent et Laura Collin 3ème avec 96 pour cent..

A l'école: Arthur Corriveau est premier avec 87 pour cent et Jean-Marie O'Shaughnessey 82 pour cent. Deuxième classe: Clovis Goulet du couvent avec 87 pour cent; les deuxièmes sont Francis Boyer et Rose Eva Coupal de l'école avec 84.5 pour cent.

A vous écoliers et écolières de presser le pas pour le prochain concours après Pâques.

EXPOSITION DE GRAIN POUR 1933.

Une assemblée des citoyens de notre Canton a eu lieu mercredi soir en vue de l'Exposition Mondiale des Grains de 1933. M. Riddel de Régina nous donna une conférence dans laquelle il insista sur l'avantage et la nécessité de préparer des grains présentables à l'Exposition de Régina.

Un comité fut nommé pour voir au succès de cette entreprise. Le président est M. A. T. Breton, marchand; sec. Jos. Malack. Les autres membres sont: MM. Jos Perras, J. Parker, Alv. Gibson, F. J. Rippeinéger, Arthur Rainville, Geo. Sebastian, Ad. Rioux, Art. Coolican, P. Sauvé.

La température est changeante disent les uns. Remercions-en la Providence qui nous accorde ces quelques jours encore pour jouir de nos sports d'hiver. A nous d'en profiter Curleurs et patineurs. De plus cela annonce mieux pour les moissons.

BAPTEMES:

Le 10 février a été baptisée Marie Thérèse Lucile Fournier, enfant de M. et Mme Joseph Fournier. Parrain, M. Louis Fournier, marraine, Mlle Mathilda Beaulieu.

DELMAS, Sask.

—Un des citoyens les plus estimés, M. Charles Landry, est décédé à Battleford. Né à St-Hubert, Manitoba, il vint, il y a 21 ans, résider à Battleford.

Depuis quelques temps, sa santé laissait à désirer. Le 23 février, le regretté défunt venait se mettre sous les soins des médecins à Battleford.

Une épouse inconsolable, née Florida Goulet de Delmas et deux enfants Emile et Rita lui survivent. M. Landry était issu d'une nombreuse famille de St-Norbert, Manitoba. Son père, le notaire Landry, décédé.

Il laisse plusieurs frères: Elie de Battleford, Sask.; Eugène, marchand de St-Adolphe, Manitoba; Joseph, avocat à Winnipeg; Arthur et Ernest, contracteurs à St-Norbert, Manitoba; Adolphe, secrétaire de la Cour de district à St-Norbert. Ses soeurs: Mme Joseph Lemay, St-Norbert; . Félix Leblanc, Iles-des-chênes.

Les funérailles eurent lieu à Delmas. Les porteurs étaient les frères MM. Eugène, Arthur et Elie, le père de l'épouse, Phédime Goulet et les beaux frères, Jim, Jack et Hector Lessard.

STORTHOAKS, Sask.

—Vendredi le cinq février, avait lieu à la salle publique une réunion au bénifice du journal *Western Producer*" 42 souscriptions nouvelles furent prises. Ce fut un joli succès.

Le comité local du *Wheat Pool* se compose de: Alphonse Toupin, président et délégué, district No 1 Directeurs: Pat Carrière; J. J. Hanfield; J. Al. Simpson; Gaston Blérot, secrétaire du comité. A tous un grand merci.

Le comité exécutif de notre cercle paroissial de l'A.C.F.C., a tenu sa première assemblée annuelle le 12 février. Etaient présents: M. le curé Ferland; MM. Lucien Houde, président E. Plamont, secrétaire, J. B Paradis, A. Pierret et O. Carrière directeurs. Les autres furent empêchés de se rendre à cause du grand froid qui sévissait ce jour-là Plusieurs questions paroissiales d'importance furent soumises à l'étude.

Divers sous-comités furent nommés: un comité pour promouvoir les intérêts du *Patriote*, recruter des abonnements nouveaux et renouveler ceux qui sont échus, un autre pour s'occuper d'organiser une séance publique sous les auspices de l'A.C.F.C., débats sur des sujets d'actualité, etc.

Proposé par J. B. Paradis, secondé par O Carrière, que le secrétaire écrive à l'Archevêché pour se procurer un exemplaire de l'Encyclique de notre saint-Père le pape Pie XI sur l'éducation chrétienne de la jeunesse. Ceci constituera un sujet d'étude dans nos assemblées.

ON S'AMUSE A STORTHOAKS!!!

Un club de boxe sous la directon de Henri Blérot et Earl Peters a été organisé récemment. Tous les vendredi qusqu'à nouvel ordre, on peut se faire tapper dessus.

—Un concours de bridge organisé il y a quelque temps entre M. et Mme Lucien Houde, M. et Mme W. Toupin, M. Ernest Toupin, Mlle Régina Toupin, MM. F. Thibeault et Mlle Eva Bériault s'est terminé samedi dernier. Ce concours consistait de 42 rubhers. Le premier prix fut décerné à Mme Lucien Houde et M. Ernest Toupin, avec totaux respectifs: 15336, 16331.

—Le 12 février dernier nous avions à l'école du village la fête de St-Valentin. Dix huit dames étaient présentes. Les murs et fenêtres de la salle de classe étaient décorés d'un grand nombre de jolis petits coeurs rouges. Les desseins au tableau noir étaient appropriés à la fête.

Il y eut chansons, récitations, monologues et un débat entre deux filles et deux garçons, qui fut un joli succès.

Mmes E Gauthier, W. Toupin et W. Raymond avaient part au programme. Leurs chansons furent bien appréciées par l'auditoire.

—Un concours d'épellation entre les grades 3 et 4 fut dirigé par Mme Lucien Houde. Fernand Beaudoin en sortit victorieux.

Une jolie boîte rouge en forme de coeur contenait de nombreux valentins préparés par les élèves. Mmes Wilfrid Lemieux et Arthur Séguin en firent la distribution aux dames présentes ainsi qu'aux élèves.

Pendant la distribution des valentins, quatre jeunes filles de la classe avec de chics petits tabliers aux nombreux coeurs rouges préparèrent un goûter qui fut servi immédiatement après. Cette petite fête se termina avec le chant "O Canada".

M. Thibault et les élèves remercient de grand coeur les dames et de leur présence et de leurs bons gâteaux. Au-revoir, à Pâques.

LAVENTURE, Sask.

BAPTEMES:

M. et Mme Alcide Gorham font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Rosetta, Madeleine. Parrain: M. et Mme Max Gorham.

— Le 18 février, Marie Laure, Linette, Thérèse, enfant de M. et Mme Turgeon. Parrain: Philéas Edouard Turgeon; marraine: Cécile Turgeon; porteuse: Mme T. Robert.

PARTIE DE CARTES:

—Le 28 février, une partie de cartes organisée par Mlles Alexina Laventure, Marie-Jeanne Laventure, Irène Fréchette. Au cours de la soirée il se fit une vente de gâteaux et de sucre à la crême.

Les heureux gagnants du "euchre" furent chez les MM. Ls Vallée, Paul Michaud et Conrad Laberge.

Chez les dames: Mme Ernest Laîtres; Mlle Irène Fréchette; Mlle Juliette Cardinal.

L'on donna le résultat de la râfle d'un "Pullover". L'heureuse gagnante fut Mme Arthur Laîtres.

Il se fit du chant et de la musique, M. Hudsons avait bien voulu prêter son concours.

On se retira content d'avoir passé une agréable soirée.

PENSEE:

Faites-vous forts, car la maladie du siècle c'est la faiblesse.

Fréderic Ozanam.

ST-DENIS, Sask.

NOUVEAU MARGUILLER:

A une assemblée des francs-tenanciers, tenue le 31 décembre 1931. M. Philippe Langlois a été élu marguiller en remplaçant M. Clotaire Denis sortant de charge.

BAPTEMES:

—M. et Mme Ernest Grisé, un fils né le 6 janvier et baptisé le 11 du même mois, sous les prénoms de Joseph Bertrand Dollard. Parrain et marraine: M. et Mme Octave Figeant

—Le 18 février, Marie Doris Thérèse, née le 15, enfant de M. Louis Labrecque et d'Alexina Dinelle. Parrain et marraine: M. et Mme Adolphe Labrecque.

RAPPORT:

Dans le cours de l'année 1931, il y a eu 2,750 communions de distribuées, 15 baptêmes, 2 sépultures et un mariage. Le nombre des âmes est de 330 environ.

Les finances se ressentent de la sécheresse néanmoins, malgré l'état alarmant de la baisse et de la mauvaise récolte, il y a de braves gens qui font et ont fait de réels sacrifices pour soutenir leur église et assurer le culte divin.

Puisse le Seigneur les récompenser selon leur générosité et leurs bonnes intentions.

— Nos trois écoles canadiennes françaises viennent d'ouvrir leurs portes à l'enseignement. Instituteur et institutrices sont arrivés de leurs longues vacances frais et dispos pour recommencer avec une sainte ardeur une nouvelle année scolaire.

Couvent du Sacré-Coeur Willow-Bunch

THABLEAU D'HONNEUR

pour le mois de février

GRADE XI	
Flore Mathieu	93
GRADE X	
Edithe Lauzière	92
GRADE IX	
Jeanne d'Arc Deshaye	89
GRADE VIII	
Lina Gaudry	81
GRADE VI	
Yvonne Brunault	85
GRADE V Senior	
Viola Brunault	86
GRADE IV Senior	
Albert Shrigley	78
GRADE III	
Simone Brunault	89
GRADE II Senior	
Gérard Lacoursière	91
GRADE II Junior	
Marielle Granger	92
GRADE I Senior	
Marcel Withmore	95

Le Canada contre la guerre

Ottawa. — D'après un rapport reçu de la Société des Nations, le Canada, en proportion de sa population, avait le plus haut pourcentage de signatures sur la pétition de désarmement remise à la conférence de Genève. Pour le nombre absolu des signatures, l'Angleterre venait au premier rang, avec 2,000,000 de noms, le Canada en cinquième avec 500,200 noms, les Etats-Unis en deuxième avec 1,500,000, l'Allemagne en troisième, avec 1,300 000. La France a fourni 535,000 signatures.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous pr. mot
Minimum, 50 sous par insertion

JEUNE FEMME française demande place sur la ferme pour le 1er. avril, Ecrire à Mme Prudence Melckcheck. Chez M A. Vandershage, Routledge, Man 10-2-p

Pharmacie à Vendre à Bonnyville, Alta. Controlant un district très populeux. Sur grande route des touristes, Edmonton-Cold Lake. Chance exceptionnelle pour jeune Pharmacien ou Médecin Pharmacien. Raison, Départ. s'adresser à Dr S. Sabourin, Bonnyville Alta. 51 -2c

UNE TABLE POOL "Brunswick Balke" 4½ x 9 avec set complet billes aussi 3 billes billard en ivoire extra. Valeur $375, Prix $125. Adressez Boite 1, Post-Office Richard, Sask. 51-1-p

TABAC TABAC TABAC NATUREL Canadien en feuille depuis 8 sous jusqu'à 40 sous la livre, aussi tabac haché et cigares. Demandez liste de prix a J. J. Gareau et Fils, St-Roch de l'Achigan, Québec. 52-26-p

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Le Coin des Instituteurs

ANALYSES LITTERAIRES

Un instituteur vient de nous faire parvenir les analyses littéraires qu'il a bien voulu préparer pour deux des pièces au programme *"Après la Bataille"* et *"le Poète et les Enfants"*. Nous lui en avions demandé *une;* il nous en envoie deux... sans doute pour se faire pardonner d'arriver un peu en retard. Heureux retard!

Cela porte à quinze le nombre d'analyses ainsi préparées en collaboration. Nous rappelons aux intéressés que ces notes sont à leur disposition et leur seront envoyées sur simple demande.

GRADES 9 et 10

Rappelons aussi aux instituteurs et aux élèves des grades 9 et 10 que trois des poésies canadiennes au programme de cette année ont été publiées dans le dernier numéro du *Patriote*. C'est à leur intention que cela a été fait. Il faut donc les découper et les conserver.

QUESTIONS D'EXAMENS

Il nous reste encore quelques séries complètes de questions d'examens des années passées. Nous les tenons à la disposition des instituteurs et institutrices qui désireraient se les procurer.

Dans certaines écoles on a eu la bonne idée de recueillir, après les examens, les feuilles de questions imprimées de tous les élèves. On en a ainsi formé de nombreuses collections que l'on utilise fort avantageusement pour les examens mensuels ou pour des revues. Pas besoin de longues transcriptions de questions au tableau. On distribue tout simplement les feuilles d'examens de l'A.C.F.C., tantôt celles d'une année, tantôt celles d'une autre.

Nous signalons cet exemple avec plaisir; il vaut la peine d'être suivi.

REUNION DU COMITE DES EXAMENS

Le comité des examens de français s'est réuni les 26 et 27 février dernier.

Les voeux relatifs aux examens de français et adoptés aux trois congrès pédagogiques de l'automne dernier furent le sujet principal des délibérations du comité.

Ces voeux, on se le rappelera, étaient les suivants:

"3. Les membres du personnel enseignant demandent que, dans les examens:

b On fasse une part au nouveau système de questions adopté dans les examens départementaux *New type questions.*

b Le groupement des écoles soit la règle générale obligatoire.

c Les diplômes ne soient accordés qu'aux grades 8, 11, 12 et qu'on les remplace, dans les autres grades, par un certificat ou permis de promotion.

d Tous les prix distribués soient à la portée des enfants afin qu'ils soient lus et aident par là à la conservation du français.

c Les prix soient donnés à l'avenir, non pas aux enfants eux-mêmes, mais aux écoles dont les enfants ont été méritants. "ce No "e" n'a pas été adopté à l'unanimité".

"6. Les membres du personnel enseignant ne croient pas qu'il soit ni utile, ni possible, de faire entrer, dans les examens annuels de français les élèves du 3e grade.

Ils croient, cependant, que pour stimuler l'enseignement du français chez ceux-ci, l'A.C.F.C., devrait envoyer dans chaque école un prix pour le premier de chacun des grades 1, 2, 3."

D'importantes décisions furent prises à cette réunion du comité des examens; mais comme elles sont actuellement soumises aux membres de l'exécutif général, nous nous abstiendrons d'en parler cette semaine.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.
VONDA, SASK.

La Société des Artisans

Dans son cinquante-cinquième rapport annuel qui vient d'être présenté à ses membres et au public, la Société des Artisans canadiens-français, la grande compagnie d'assurance mutuelle si avantageusement connue au Canada comme aux Etats-Unis, annonce pour l'année 1931 un surplus de $1,071,815.46. Voilà, à part celle d'une sage et habile administration, la preuve que si la crise a diminué les sources de revenus des Canadiens-français, elle a, en compensation, développé le sens de l'économie au cours de l'année écoulée.

Les cotisations reçues par la Société ont été en 1931 de $1,401,651.10 et le total des indemnités versées pour cause de décès, maladie ou accidents, s'élève à $783,149.38. Les réserves de la Société des Artisans au 31 décembre dernier étaient de $12,918,069.65, et les dividendes versés aux sociétaires en 1931 se chiffrent à $79,539.76.

Un tel rapport, venant après ceux des banques du Canada, inspirant à tous la confiance en l'avenir, ne peut que porter à l'optimisme. Une compagnie d'assurance a naturellement besoin de l'appui constant du public. Le passé de la Société des Artisans est garant de son succès pour l'avenir. La Société des Artisans canadiens-français, ayant toujours fait avec les sommes qui lui furent confiées des placements de parfaite solidité, ne doit pas seulement son succès passé et présent à son intelligente administration. Il y a là un autre facteur qui contribue à son succès, c'est le patriotisme. Dans toutes les succursales de la Société, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre comme dans l'est du Canada, règne un dévouement, une noble émulation, qui font de chaque employé u ncollaborateur on ne peut plus dévoué.

L'exemple part d'ailleurs de haut, le lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, président de la Société, et ses collègues du bureau d'administration, se dévouant avec un zèle infatigable au développement et à la prospérité de cette association qui fait honneur au Canada français.

GÉNÉROSITÉ DE L'EST

Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario

Ottawa, Ontario,
le 11 février, 1932

M. Raymond Denis,
Prés. de l'A.C.F.C.,
de la Saskatchewan, Vonda

Cher monsieur Denis,

J'espère que les cinq wagons chauffés contenant chacun à peu près 40,000 livres de légumes, fruits, conserves, grains, vêtements, chaussures, etc., que nous avons cueillis pour venir en aide à nos malheureux compatriotes du sud de la Saskatchewan, sont déjà parvenus à leur destination.

Cette collection de notre part, faite à un moment où la population des comités de Carlton, Prescott et Russell souffrent grandement de la dépression, et parce que faite en hiver, n'a pas été aussi considérable que nous l'aurions voulu.

Comme Président du comité je puis vous assurer que ce n'est pas que nous n'y avons pas mis toute notre bonne volonté et notre meilleure activité.

Vous trouverez sous pli un chèque de l'Association d'Education d'Ontario pour la somme de $109.00, étant diverses contributions qui ont été données par les personnes mentionnées dans la liste que je vous envoie aussi.

Je dois ajouter que les frais d'organisation du comité se sont élevés à un peu plus de $100.00 et que cette somme représente la contribution de l'Association Canadienne-Française d'Ontario.

Je vous prie d'accepter pour vous-même, et transmettre à nos compatriotes de la Saskatchewan particulièrement ceux du Sud de la province, nos sentiments de profonde sympathie et nos voeux les meilleurs pour l'avenir.

Votre bien dévoué
N.-A. BELCOURT

Reconnaissance de l'Ouest

le 23 février, 1932.

M. le Sén. N.-A. Belcourt,
Président de l'Association d'Education, Ottawa.

Cher monsieur Belcourt,

Permettez-moi de venir vous présenter, à vous et à la vaillante Association d'Education que vous dirigez avec tant de dévouement, les remerciements émus de notre Association Catholique Franco-Canadienne.

Les cinq wagons de denrées que vous avez bien voulu expédier à nos frères du Sud de la province ont rendu là-bas d'inestimables services.

Non seulement ces dons généreux ont soulagé des misères matérielles bien trop réelles, mais encore, ils ont aidé à delever le moral des nôtres en leur prouvant éloquemment que dans leur infortune, ils pouvaient compter sur la sympathie agissante de leurs compatriotes des provinces voisines. Merci donc du fond du coeur à votre Association qui a répondu avec tant d'empressement à notre appel, et à tous les généreux donateurs qui ont consenti à faire des sacrifices pour nous venir en aide.

Nous savons que la dépression vous atteint profondément aussi dans l'Ontario. J'ai eu l'occasion, l'automne dernier, de visiter une partie de vos beaux comtés de Russel et de Prescott, comme j'en avais eu le plaisir l'été précédent, et j'ai pu me rendre compte que vos fermiers souffraient très fortement de la baisse insensée des produits agricoles. Mais malgré cela, oubliant leurs propres difficultés, ils n'ont pas hésité à secourir de plus malheureux qu'eux.

Leur geste, vu les circonstances, n'en a que plus de valeur et nous touche plus profondément encore.

J'ai noté avec émotion, mais sans surprise, que les frais assez élevés de l'organisation de cette campagne de secours, avaient été absorbés par votre Association. Cet acte est bien digne de ceux qui dirigent les activités de votre belle organisation.

Pauvres, ayant eu de très fortes luttes à soutenir, vous vous penchez à présent sur ceux qui, à leur tour, subissent les assauts de l'adversaire, et vous les encouragez par des actes pratiques à tenir jusqu'au bout. Merci.

Merci aussi à ceux qui nous ont remis des dons en argent. Qu'ils soient bien assurés que ceux-ci rendront de précieux services et ont été reçus avec reconnaissance.

Comme le faisait si bien remarquer M. O. Héroux, il y a quelques semaines, ni votre Association ni la nôtre n'avaient été créées dans le but de devenir des organisations de charité, mais ce sera un honneur pour l'une et pour l'autre d'avoir su s'adapter aux circonstances. Les sentiments de reconnaissance de ceux que nous avons pu aider sera notre meilleure récompense. C'est là de la belle solidarité nationale.

Je suis sûr, mon cher Sénateur, que vous voudrez bien être notre interprète auprès de tous les donateurs, aussi bien qu'auprès des organisateurs, pour transmettre à chacun d'eux le merci reconnaissant de la Saskatchewan française.
gratitude de

Veuillez agréer, mon cher Président, l'assurance des sentiments de
Votre tout dévoué
Pour l'Association Catholique Franco-Canadienne
Raymond DENIS, prés.

LETTRE DE M. RAYMOND DENIS AU 'SATURDAY NIGHT'

Le 12 février, 1932.

Monsieur le Rédacteur,
The Saturday Night,
Toronto, Ont.

Cher Monsieur:-

J'ai été plutôt surpris de lire, à la première page de votre numéro du 23 janvier, ce qui me semble un plaidoyer de l'attitude du gouvernement de la Saskatchewan devant la question scolaire.

J'aime à croire que vous avez été mal renseigné; aussi, en justice à vos lecteurs et aux Canadiens français de Saskatchewan, je désire rétablir les faits.

Vous affirmez que la question scolaire, en Saskatchewan, a été durant plus d'un an, dans la province de Québec, un "political football".

En êtes-vous bien sûr? Pour ma part, je ne connais pas un seul candidat libéral, ni un seul journal libéral qui aient mentionné cette question pendant la campagne électorale de Québec. Il est vrai qu'une petite feuille hebdomadaire libérale le publia, la veille des élections, fédérales, quelques malheureux articles; mais aucun chef d'importance, dans la dite province ou ailleurs, n'a fait de cette question une arme politique. Les résultats des élections fédérales, dans le Québec, le démontrent suffisamment.

Des chefs conservateurs éminents, tels que l'honorable Dupré, l'honorable Lavergne, et plusieurs autres à Ottawa, M. L. Côté, à Toronto, se sont publiquement déclarés aussi opposés à nos amendements scolaires que ne le sont les libéraux.

Il n'y a pas de meilleure preuve que cette qustion de nos écoles n'a jamais été une affaire de politique.

Vous dites, plus bas dans votre article: "Il existe deux espèces d'écoles élémentaires, dans la Saskatchewan", puis vous continuez en affirmant que le costume religieux n'est prohibé que dans les écoles publiques. Strictement parlant, cela est vrai; mais vous auriez dû renseigner vos lecteurs touchant la véritable situation et dire combien d'écoles séparées nous avons ici.

Il se trouve près de 5,000 écoles publiques dans la province, alors qu'il n'y a que 25 ou 30 écoles séparées, en comptant les protestantes. Pourquoi cela? Simplement parce que l'Acte Scolaire rend l'existence des écoles séparées à peu près impossible en dehors des villes. Je pourrais vous nommer de nombreux districts scolaires peuplés de catholiques et certaines écoles fréquentées rien que par des enfants catholiques: ces écoles sont quand même appelées publiques.

Quand vous avancez que le costume religieux n'est pas interdit dans les écoles séparées, vous parlez de 25 ou 30 écoles: alors qu'il est interdit dans près de 5,000, même dans celles qui ne sont fréquentées que par des élèves catholiques. Il eût été facile de s'entendre, mais les auteurs de la législation actuelle ne l'ont pas voulu, ou n'en ont jamais manifesté le désir.

En ce qui concerne le français à l'école, vous avancez quelque chose d'absolument faux, quand vous dites qu'avant les derniers amendements un enfant n'entendait pas un mot d'aucune autre langue que le français durant toute la première année d'école. Le français était la langue d'enseignement, durant la première année. C'est-à-dire, que les instituteurs avaient le privilège de s'en servir pour faire comprendre la signification des mots anglais à des enfants qui n'en connaissaient absolument rien. Quoi de plus naturel?

Aujourd'hui, il est défendu à un instituteur d'employer un seul mot de français, même avec des enfants qui ignorent complètement l'anglais. Voilà ce qu'a vivement ressenti notre peuple, parce que c'est un procédé qui sent la férule; et, aussi, parce que les Canadiens français savent que leur langue, dans la Saskatchewan comme ailleurs en Canada, a des droits historiques, droits absolument méconnus par l'amendement qui en abolit l'enseignement pendant la première année d'école.

En ce qui concerne l'enquête qui devait servir de prétexte à cet amendement, il n'en a été que fort peu question dans la Saskatchewan. Tout le monde en savait le motif et personne ne la prit au sérieux. Si le gouvernement eût voulu connaître au juste ce que valaient ces écoles où le français était enseigné, il n'aurait eu qu'à étudier les rapports des inspecteurs qui font le tour de ces établissements deux fois l'an.

Et si le gouvernement ne se fiait pas à ses propres inspecteurs, au moins aurait-il dû ordonner une enquête de toutes les écoles de la province où l'on enseigne le français. Au lieu de cela, 80 écoles seulement, sur un total de 160, furent l'objet de l'enquête, et l'on s'abattit sur ces écoles rurales où les enfants n'entendent jamais un mot de français en dehors de l'école. La commission d'enquête, par ordre ou de son propre choix, évita les écoles des agglomérations où les nôtres parlent davantage l'anglais. Si vous voyez en cela de la droiture, nous ne nous entendons pas sur les mots.

Comme vous faites délibérément silence sur les titres justificatifs requis de la part des commissaires d'écoles, (titres que l'on ne demande pas même des membres du parlement ou des ministres), ainsi que sur les amendements relatifs aux congés scolaires et sur la nouvelle interprétation d'une loi vieille de trente ans, je passerai outre moi-même. Mais je crois qu'il est de mon devoir de protester énergiquement contre cette assertion que vous faites: "En autant que l'on sache, les laïques de langue française, dans la province, ne souffrent d'aucun grief".

La question scolaire, dans son état actuel, est une cause de profond mécontentement chez les gens de langue française en particulier, et chez tous les catholiques en général. C'est à peu près le même malaise qui existait en Ontario quand le règlement XVII était en vigueur.

Les laïcs catholiques, aux congrès qu'ils ont tenus, n'ont laissé flotter aucun doute autour de leurs sentiments là-dessus. A Saskatoon, en 1930, et à Régina, en 1931, des centaines de catholiques, délégués de toutes nationalités, protestèrent unanimement et vigoureusement contre les amendements apportés à l'Acte Scolaire par le gouvernement actuel, et firent des instances auprès de la Législature pour tâcher d'en obtenir le rappel.

Ces protestations venant non seulement de l'élément de langue française, mais de tous les catholiques, sont la meilleure indication de ce que pensent les laïcs de notre religion au sujet de la législation scolaire que l'on nous impose aujourd'hui.

J'espère, monsieur le rédacteur, qu'en justice à nous-mêmes et à vos lecteurs, vous voudrez bien publier cette lettre.

Tout à vous,
Raymond DENIS,
Président de l'Association Franco-Canadienne des Commissaires d'Ecoles.

Un mémoire des Fils Natifs

Série de voeux soumis au premier ministre Bennett

Ottawa. — Les "Native Sons of Canada" ont fait remettre au premier ministre Bennett un mémoire contenant une série de voeux, dont voici les principaux:

1, Le gouvernement est invité à proposer le nom d'un Canadien au Roi lorsqu'il s'agit de nommer un gouverneur général du Canada.

2. Des mesures devraient être prises pour que toute représentation cinématographique au Canada contienne une certaine proportion de thèmes canadiens.

3. Le 11 décembre, date de la passation du statut de Westminster, devrait être célébré chaque année dans tout le pays comme anniversaire de l'indépendance du Canada.

4. La réduction de 10 pour cent des traitements des fonctionnaires fédéraux ne devrait pas être appliquée aux fonctionnaires recevant moins de $1,500 par an.

5. Les courtiers et les financiers coupables de "piraterie financière" devraient être punis d'emprisonnement dans la mesure de leurs infractions.

6. Les titres ne devraient pas être rétablis au Canada.

7. Le gouvernement devrait officiellement et formellement adopter un drapeau nettement canadien.

8. L'association préconise l'établissement d'une banque fédérale ou une telle modification du système bancaire que les taux d'intérêt sur les prêts au public se trouvent substantiellement réduits.

9. La société préconise la tenue chaque année d'une journée de manifestations de nature à inspirer à la jeunesse du Canada un salutaire sentiment national; le ministre de la défense serait invité à collaborer en chargeant les cadets, les miliciens et les régiments de volontaires d'inviter tous les Canadiens à participer à des parades; les gouvernements du pays et des provinces pourraient assurer la participation des enfants à ces manifestations; il y aurait des feux d'artifices.

10. Assurer la préférence aux publications canadiennes sur les trains canadiens.

11. Abolition des appels au Conseil privé.

12. Prendre des mesures pour déporter les salariés des Etats-Unis prenant la place de salariés canadiens.

13. Assurer la primauté aux anciens combattants dans le service civil.

14. Assurer la primauté aux Canadiens de naissance dans le service civil.

15. S'opposer, à la venue au Canada de main-d'oeuvre jaune.

16. Prendre des mesures pour que les Canadiens bénéficient aux frontières des procédés dont on use envers les citoyens des autres pays; user de procédés semblables, en retour.

17. Approuver toute conférence en vue de modifier la constitution canadienne.

Symphonie des couleurs

Voici quelques bonnes fumisteries inventées jadis par Alphonse Allais au temps joyeux des Arts incohérents et que d'autres depuis ont reprises avec succès.

Sur une feuille de papier écarlate, Alphonse Allais avait écrit ces mots: "Récolte de tomates sur les bords de la mer Rouge, par des cardinaux apoplectiques" et sur un carton noir: "Combat de nègres, la nuit, dans un tunnel".

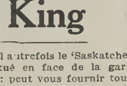
Jules Mary a perfectionné la formule. Et il montre volentiers un tableau uniformément blanc, qu'il présente ainsi:

"Premières communiantes anémiques distribuant du sucre à des pigeons blancs par un temps de neige."

Il explique ainsi un tableau violet:

"Des évêques couverts d'améthystes, échangeant des palmes académiques dans un champ d'aubergines."









: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

ECONOMIE DOMESTIQUE

Choux de Siam et Sachets

Tôles et salopettes

Il est excessivement dangereux de chauffer poêles et fournaises, sans une tôle au-dessous, qui s'étend au moins six pouces alentour. Les grandes affiches en métal, que les marchands jettent de côté, après un certain temps de réclame, font très bien. Elles ne sont écrites que d'un côté et l'envers est ordinairement recouvert d'un émail joli, très résistant.

x x x

Les salopettes et combinaisons de travail s'usent si vite sur les genoux que les meilleures pièces ne résistent guère. Il est économique d'acheter — 1 verge pour les grandes, 3-4 de verge pour les petites — de denim bleu, noir ou kaki, suivant le cas, pour renouveler les devants. On taille dans toute la longueur, sur une largeur de 9 ou 10 pouces. On ouvre la couture du côté et on pose à la machine. Le pantalon redevient neuf!

x x x

Quelques personnes prétendent ne pas aimer les choux de Siam, quoique ces légumes soient aussi savoureux que substantiels. Préparés d'après les recettes suivantes, ils plaisent ordinairement à la plupart des gens.

CHOUX DE SIAM AU BEURRE.

Faire bouillir les choux de Siam dans de l'eau; les égoutter — garder le bouillon pour la soupe du lendemain — ajouter un morceau de beurre, poivre et sel.

CHOUX DE SIAM EN SAUCE

Dans une sauce blanche, ajouter des choux de Siam cuits, passer au fourneau 5 minutes.

CHOUX DE SIAM AU GRATIN

Dans un plat graissé, un rang de choux de Siam hachés, un rang de sauce blanche, alterner les rangs, finir par une couche de miettes de pain et de petits morceaux de beurre. Faire cuire au fourneau 1 heure.

OMELETTE AUX CHOUX DE SIAM

Dans un plat creux, allant au feu, un bon morceau de graisse ou de beurre, des choux de Siam cuits et hachés, verser dessus 3 oeufs battus dans 1 tasse de lait. Faire dorer au fourneau 20 minutes.

CROQUETTES AUX CHOUX DE SIAM.

Réduire en purée, avec un peu de lait des choux de Siam et de patates cuits d'avance. Former des boulettes, les rouler dans un oeuf battu et dans de la mie de pain, faire frire dans une casserole au fourneau.

SOUPE AUX CHOUX DE SIAM

Faire cuire les choux de Siam, les écraser en purée, au moment de servir, ajouter 1 chopine de lait bouillant et un morceau de beurre ou un peu de crème. Assaisonner de sel, de celeri, de persil haché.

SOUPE A BOUILLON DE CHOUX DE SIAM.

A l'eau dans laquelle ont cuit les choux de Siam, ajouter du riz, de l'orge perlé, ou du vermicelle. Au moment de servir, mettre sur chaque assiettée 1 cuiller à thé de crème fouettée saupoudrée de paprika.

x — x

Pour remplacer les sachets absents ou qu'on ne peut renouveler, une barre de savon parfumé, voire même le papier qui l'enveloppe, enfermé dans un tiroir, donne au papier de correspondance, aux mouchoirs, aux vêtements, un subtil et discret parfum, très distingué.

CONSEILS

Le décornage est utile

En traitant des avantages du décornage pour les animaux de boucherie M. W. W. Baird, B.S.A., Régisseur de la Ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.E., dit ce qui suit: "A en juger par les essais qui ont été faits sur cette station, on peut conclure que les pertes causées par le décornage sont à peu près insignifiantes. Les boeufs décornés peuvent être logés plus économiquement, ils sont plus faciles à conduire, ils perdent moins de poids au cours du transport et arrivent en meilleur état sur le marché. Ils font aussi une meilleure augmentation de poids lorsqu'ils sont soumis à l'engraissement."

Publié par le Service des renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

L'orge pour l'alimentation des volailles

L'orge pourrait être employée beaucoup plus qu'elle ne l'a été jusqu'ici pour l'alimentation des volailles; toutes les preuves sont là pour le démontrer. On s'en sert depuis plusieurs années dans la pâtée régulière de ponte à la basse-cour de la Ferme expérimentale de Brandon, et l'on a obtenu de bons résultats. Le blé d'Inde et l'orge sont presque égaux au point de vue de la valeur alimentaire ainsi qu'à celui de l'analyse chimique. On a toujours considéré que le blé d'Inde est bon pour les volailles et il est largement employé pour cela malgré qu'il coûte de quarante à soixante dollars la tonne.

Il a été fait une série d'expérience à la Ferme expérimentale de Brandon pour comparer l'efficacité et l'économie relatives du maïs et de l'orge dans l'alimentation des volailles. On a comparé des rations contenant un tiers de maïs dans la pâtée et le grain rond, à des rations contenant des quantités égales d'orge, et l'on a comparé également des rations contenant une moitié de maïs à des rations contenant une moitié d'orge. Le reste du mélange de grain à litière se composait dans chaque cas d'avoine et de blé, tandis que le reste du mélange à pâtée se composait de moulée d'avoine, de petit son et de farine de viande. Ces essais ont été conduits pendant six mois, à partir d'octobre. La moyenne des résultats montre que les oiseaux recevant de l'orge ont pondu huit pour cent de plus d'oeufs que ceux qui recevaient du maïs. Le coût de l'alimentation par douzaine d'oeufs pondus était de trente pour cent plus élevé lorsqu'on se servait de maïs dans la ration que lorsqu'on se servait d'orge.

Il s'est conduit également des essais pour comparer l'orge Trébi et l'orge O.A.C., 21 dans l'alimentation des volailles. Les résultats moyens de quatorze essais conduits jusqu'ici montrent qu'il n'y a que très peu de différence dans la valeur alimentaire de ces deux variétés.

Une précaution est nécessaire dans la distribution de l'orge aux volailles, afin d'éviter les ennuis qui se sont déjà produits dans certains cas. L'orge renferme peu de vitamines et cette partie de la ration doit être complétée par de la verdure, comme la luzerne ou les feuilles de trèfle, l'avoine germée ou les légumes non-vendus. La distribution d'une cuillerée à thé d'huile de foie de morue tous les jours par douze oiseaux, aide également à stimuler la ponte et enrichit en vitamines une ration contenant une forte proportion d'orge.

R. M. HOPPER, B.S.A., Ferme expérimentale fédérale, Brandon, Manitoba.

Aliments supplémentaire pour la truie portière

La nourriture est une considération très importante dans le soin de la truie portière. Lorsque les truies doivent mettre bas en automne et qu'elles sont tenues sur un pâturage pendant l'été, leur alimentation est grandement simplifiée parce que la bête a toujours une provision de verdure, de protéine et de matières minérales, tous éléments essentiels au bon développement des jeunes porcs. Lorsque l'on prépare des rations pour l'alimentation des truies portières en hiver, il est bon de se souvenir qu'à cette saison de l'année la bête n'a pas la jouissance d'un pâturage vert et qu'elle ne peut pas ramasser des matières minérales dans le sol, et si l'éleveur n'a pas le soin de bien équilibrer la ration, les petits sont exposés à être maigres, flasques et rabougris.

Les cochons, et spécialement les truies portières pleines, souffrent peut-être plus du manque de protéine et de substances minérales dans leur nourriture que toute autre espèce d'animaux sur la ferme. Il n'y a rien d'étonnant à cela lorsque l'on considère que la production de deux portées par an prélève une lourde taxe sur les réserves de protéine et de substances minérales que renferme le corps de la mère. Les grains de céréales qui forment la ration de base pour les truies portières sont pauvres en protéine et en substances minérales, mais on peut combler ce déficit en ajoutant à la ration des aliments supplémentaires et des mélanges riches en aliments essentiels.

La pratique suivie à la Station expérimentale fédérale de Lacombe est de fournir à la truie pleine une ration d'hiver équilibrée par l'emploi de certains aliments supplémentaires comme le lait de beurre ou le lait écrémé, les déchets d'abattoir, les morceaux de gazon, les fourrages verts hachés, le foin ou la farine de luzerne. Si l'on n'a pas de lait de beurre ou de lait écrémé on ajoute à la ration de grain du tankage à raison de 3 à 5 livres par 100 livres du mélange de grain. Une moulée satisfaisante pour une truie pleine est celle qui se compose de 4 parties d'avoine concassée, d'une partie d'orge concassée ou de blé concassé et d'une partie de son. Les racines, quand on en a, améliorent la ration, en lui apportant de la succulence et du volume. Un mélange minéral mis dans une boite ou dans une trémie où les truies peuvent puiser à volonté est le suivant: 76 livres de menu charbon; 20 livres de sel; 3 livres de chaux éteints ou de pierre à chaux broyée et une livre de soufre.

Pour prévenir le goitre chez les jeunes porcs on donne de l'iodure de potassium aux truies portières de la façon suivante: On fait dissoudre une once d'iodure de potassium dans un gallon d'eau et l'on ajoute une fois par jour à l'eau que l'on donne à boire une cuillerée à thé du liquide par truie.

H. E. WILSON, Station expérimentale fédérale, Lacombe, Alberta.

Pourriture des racines des céréales et comment les reconnaître

Les maladies qui affectent les parties souterraines des plantes de céréales sont plus répandues dans des Provinces des Prairies que beaucoup de cultivateurs ne se l'imaginent. Leurs symptômes passent souvent inaperçus parce que les parties attaquées sont recouvertes de terre et cachées à la vue, mais il suffit d'examiner attentivement les racines et les collets des plantes pour s'apercevoir de l'infection, car ces parties sont décolorées. Nous donnons ici une description sommaire des cinq types principaux de ces maladies.

Dans le type Helminthosporium, la base de la tige est généralement très décolorée, les racines sont petites et rares, souvent malades. Des taches brun foncé apparaissent sur les feuilles; les plumes et la semence peuvent être noircies à la pointe. Les plantes sont parfois rabougries et généralement une forte infection empêche le tallage normal. Le blé, l'orge et beaucoup de graminées sont sensibles à cette maladie.

Le type de pourriture fusarium à la précédente, mais dans ce cas il n'y a que les feuilles séminales qui sont infectées. L'épi est souvent mildiousé. Les plantules peuvent en mourir, de même que les plantes qui approchent de la maturité, on parfois, il n'y a qu'un rabougrissement des plantes, et une réduction du tallage. Parfois une décoloration rosâtre accompagne l'infection de la base. L'avoine, de même que les autres céréales et graminées, est souvent attaquée. L'infection se répand généralement dans le champ.

Le piétin n'est pas aussi répandu que les types fusarium ou helminthosporium. Ici les racines et le collet sont attaqués, mais non pas les parties supérieures de la plante. Les racines pourrissent, la base de la tige se noircit, le tallage ne se fait plus et les plantes paraissent être très malsaines. C'est surtout sur le sol neuf que cette maladie apparait. Le nom anglais "Takeall" ou "Ronge-tout" indique l'effet qu'il exerce sur la récolte dans les champs très infectés. La plupart des céréales sont attaquées, sauf l'avoine qui n'a jamais été très infectée dans l'Ouest du Canada.

La pourriture brune de la racine, le quatrième type, attaque la plupart des céréales. Les infections sont localisées dans le champ et le rabougrissement des plantes permet aux mauvaises herbes de prendre le dessus. On voit alors des plaques de mauvaises herbes. S'il n'y a pas de mauvaises herbes, les parties attaquées du champ mûrissent plus tard que les autres non attaquées et elles sont vertes au moment de la moisson. Les pointes des racines se décolorent ou meurent, mais le reste de la base de la plante est propre, à moins que d'autres pourritures ne soient également présentes.

On ne considère pas généralement que la "Rayure de l'orge" soit une maladie de la base de la plante, et cependant elle peut causer une pourriture. Les feuilles sont très infectées, les lésions prennent la forme de longues rayures étroites, jaune brunâtre, parallèles à la feuille. Le champignon peut pénétrer dans le collet, causant un tallage excessif ou il peut détruire les racines. Les tiges sont courtes, tandis que l'épiage est retardé ou supprimé.

Il y a un certain nombre de germes de la pourriture du pied et de la racine qui se rencontrent ensemble dans le sol, et c'est ainsi qu'il y a des infections mélangées. Lorsque ces conditions sont présentes on les désigne par l'expression "Pourriture de la racine"; aucune autre différenciation ne serait nécessaire pour le cultivateur ordinaire. Le résultat définitif, l'affaiblissement de la germination, le rabougrissement, la production de petits épis à semence ratatinés, — est le même pour tous les types. Il est donc évident que l'on devrait faire un examen du champ tous les ans. Pour renseignements détaillés, s'adresser au pathologiste de l'un des laboratoires fédéraux de pathologie végétale, soit à Winnipeg, Saskatoon ou Edmonton.

J. E. MACHACEK, Laboratoire fédéral de recherches sur la rouille, Winnipeg, Manitoba.

DIVERS

Un oeuf vu scientifiquement

Des savants ont exploré un oeuf au moyen du microscope et de l'éprouvette pour voir quelle est sa composition. Voici ce qu'ils ont trouvé: eau, 65.5 pour cent, protéine 11.9 pour cent; gras 9.3 pour cent; matières minérales 9 pour cent; déchets, coque, etc., 11.2 pour cent. La partie comestible contient 73.7 pour cent d'eau; 13.4 pour cent de protéine; 10.5 pour cent de matière grasse; 1 pour cent de matières minérales; et 1.4 pour cent d'autres éléments. Parmi les matières minérales que renferme l'oeuf il y a du fer, de la chaux, du phosphore, du soufre, du magnésium et des traces d'autres minéraux; outre ces minéraux, ou plutôt par suite de leur présence, il existe une bonne quantité de ces éléments organiques que l'on appelle vitamines.

Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Coût moyen de la main-d'oeuvre agricole

Pour l'ensemble du Canada, la moyenne de salaire de la main-d'oeuvre agricole au cours de l'été de 1931 a été de $25 par mois vomparativement à $34 en 1930 pour les hommes et à $15 et $20 respectivement pour les femmes. La valeur de la pension est placée à $18 par mois pour les hommes en 1931 comparativement à $22 en 1930, et pour les femmes, à $15 comparativement à $18 en 1930. Ainsi les gages et la pension combinés s'élèvent à $43 pour les hommes comparativement à $34 en 1930 pour les femmes à $30 comparativement à $38 en 1930. Par provinces, les salaires moyens de la main-d'oeuvre agricole sont, sans compter la pension, comme suit pour hommes et pour femmes en 1931, les chiffres correspondants de 1930 paraissant entre parenthèses: Ile du Prince-Edouard, $39; $25 ($50; $30); Nouvelle-Ecosse, $44; $29 ($54; $31); Nouveau-Brunswick, $43; $26 ($54; $31); Québec, $41, $25 ($52; $30); Ontario, $43; $32 ($51; $38); Manitoba, $39; $28 ($53; $36) Saskatchewan, $42; $29 ($60; $40); Alberta, $44;$32 ($60; $41); Colombie Britannique, $58; $39 ($73; $46).

Le salaire annuel de la main-d'oeuvre agricole a été en moyenne pour tout le Canada en 1931, de $240, comparativement à $325 en 1930, pour les hommes, et pour les femmes de $159 comparativement à $210. La valeur de la pension est placée à $199 ($233 en 1930) pour les hommes, et à $163 ($199 en 1930) pour les femmes. La valeur du salaire et de la pension pour l'année sont donc de $439 comparativement à $559 en 1930 pour les hommes, et pour les femmes, $322 comparativement à $409.

Paralysie infantile

La paralysie infantile présente tous les caractères d'une maladie infectieuse, survient souvent dans la convalescence d'une fièvre éruptive (rougeole, scarlatine, variole), et revêt parfois le caractère épidémique.

Début: fièvre, diarrhée, vomissements, abattement, maux de tête, convulsions, douleurs le long du rachis, etc.; puis, brusquement, paralysie frappant d'emblée les muscles d'un ou de plusieurs membres, les membres atteints étant flasques et ballants. A cette époque les symptômes ne sont pas encore définitifs, et ce n'est qu'au bout d'un ou de deux mois que l'on pourra savoir quels seront les muscles définitivement atteints.

Certains muscles primitivement paralysés recouvrent, en effet, peu à peu leurs fonctions, tandis que d'autres restent paralysés et vont en s'atrophiant. L'atrophie peut porter, d'ailleurs, non seulement sur les muscles, mais sur les os qui croissent moins, sont plus grêles du côté malade que du côté sain. Les articulations sont lâches, la peau violacée.

L'atrophie de certains groupes musculaires entraine des déformations, pied bot.

Le malade reste plus ou moins infirme. Lorsque l'atrophie des membres inférieurs et des muscles du bassin est très marquée, le malade ne peut progresser qu'en se traînant à la façon d'un cul-de-jatte.

Au début de la maladie, les antiseptiques intestinaux, révulsifs sont tout indiqués; plus tard, massage, bains chauds, bains salés, traitement à l'électricité.

Certaines déformations, pied bot, laxités ligamenteuses, etc., seront très améliorées par le traitement chirurgical.

Etant données les notions aujourd'hui acquises sur le caractère épidémique et contagieux de la paralysie infantile, il faudra isoler les malades et prendre les mêmes précautions que dans la méningite cérébrospinale, en particulier en ce qui concerne la désinfection du pharynx et des fosses nasales.

Notons qu'en ce qui concerne la paralysie spinale aigue de l'adulte, les symptômes sont à peu près les mêmes que dans la paralysie infantile, mais la croissance du malade étant achevée, les déformations sont beaucoup moins marquées.

"Ce n'est qu'un homme"

Dans "Partir", de Roland Dorgelès, un médecin de marine ne cache pas qu'il pense peu de bien de la femme: "un peu d'eau, de graisse, de fer, de chaux", etc. Ce médecin vient d'être dépassé par le docteur anglais Larson qui déclare que l'homme contient:

1—Assez d'eau pour remplir un baril; 2—Assez de graisse pour fabriquer sept morceaux de savon; 3—Du carbone pour 2,000 crayons à la mine de plomb; 4—Du phosphore pour faire 2,200 allumettes; 5—Du magnésium pour une dose ordinaire de ce sel; 6—Du fer en quantité juste suffisante pour faire un clou de grosseur moyenne; 7—De la chaux de quoi nettoyer une cage à poulets; 8—Du soufre, assez pour débarrasser un chien de ses poux.

Amalgamez ces huit substances: eau, graisse, carbone, phosphore, magnésium, fer, chaux et souffre et vous obtenez... un imbécile ou un grand savant.

Abeilles expédiées par la poste

Le département de l'Agriculture a reçu par la poste un paquet contenant des abeilles italiennes expédiées d'Alabama. Elles étaient en parfaite condition. Seules, une demi-douzaine avaient été quelque peu affectées par le voyage.

Parlons mieux

Ne dites pas:

1 Cà "s'amanche" pas eomme ça.
2 "Appareille-toé" pour la messe.
3 Emplis la "bombe" et le "boiler".
4 Mets tes "overshoes".
5 Si tu veux pas avoir "fret" aux pieds.
6 Y t'as-tu parlé, hier au soir?
7 "Barre" la porte.
8 La clé est "après" lap orte.
9 Il est "battu" du mal de tête.
10 T'as "en belle".

Mais dites:

1 Cela ne s'arrange pas comme cela.
2 Prépare-toi pour la messe.
3 Mets de l'eau dans la bouillotte et la bouilloire.
4 Mets tes couvre-chaussures.
5 Si tu ne veux pas avoir froid aux pieds.
6 T'as-t-il parlé, hier soir?
7 Ferme la porte à clé.
8 La clé est "après" la porte.
9 Il est sujet au mal de tête.
10 Tu as beau.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Les Centres Franco-Canadiens

RADVILLE, Sask.

NAISSANCES:

—3 janvier, M. et Mme Arthur Hamitan, un fils baptisé sous les noms de Ernest Adélard. Parrain, Adélard Bellavance. Marraine Rosalie Loiselle.

—26 janvier. M. et Mme Arthur St-Jean, une fille baptisée sous les noms de Marie Léana. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Labossiére.

LE CERCLE PAROISSIAL DE RADVILLE.

Dimanche, le 28 février eut lieu l'élection du comité de l'A.C.F.C., pour l'année 1932.

Président: M. J. A. Hamidan; vice-président: M. F. X Labelle; secrétaire-trésorier: M. Emile Longchamp: directeurs: MM. Sylva Bourassa et Edouard Cyr.

La paroisse n'ayant pas de local convenable, il fut décidé de tenir nos assemblées dans la salle municipale. Une bonne partie de cartes qui réunira tous les gens de langue française aura lieu prochainement au profit de l'A.C.F.C.

ZENON PARK, Sask.

—Le 24 février, il y avait beaucoup d'animation à la salle paroissiale et au presbytére; il s'agissait d'envoyer un char de légumes au cercle paroisisal de Ferland, Sask., sous la direction de notre dévoué secrétaire local M. Albert Machildon, les légumes donnés par les paroissiens étaient mis en sacs et mis à bord d'un char.

Plusieurs ont fourni et le char parti pour le sud rempli à sa pleine capacité.

A une assemblée des officiers de l'A.C.F.C., local une résolution fut passée pour remercier les donateurs et en particulieir M. Gilbert Marchildon qui bien que dépourvu de patates en acheta cent minots pour secourir les compatriotes du sud Bravo!

—Un nouveau forgeron vient d'ouvrir boutique ici M. Joseph Chartier, le conseil de l'A.C.F.C., tient à le féliciter de son enseigne en français. Bien qu'ayant vécu longtemps dans un centre anglais, il a conservé l'amour de sa langue.

A notre derniére assemblée de l'A.C.F.C., il fut résolu qu'un cercle d'A.C.J.C. fut créé. Ce n'est pas chose facile avec la mentalité de la jeunesse d'aujourd'hui, la frivolité prime de beaucoup sur le sérieux. Qu'importe a-t-on ajouté, les obstacles sont faits pour être surmontés la bonne volonté des jeúnes gens d'ici assure le succés avec la coopération de tous.

Le cri de détresse lancé par le *Patriote* a été entendu, une bonne partie de la derniére séance du conseil de l'A.C.F.C., fut consacrée à l'étude d'un projet pour aider notre journal. C'est une question de vie ou de mort, s'il disparaît, notre langue et notre religioin en souffriront de beaucoup.

—Le 6 mars prochain, á la salle paroissiale, une séance sera donnée sous les auspices de l'A.C.F.C.

Deux comédies et une farce sont au programme. "La Poudriére" jouée par MM. Henri Gérony, Emilien Moyen, Robert Brisebois et Alexandre Lagimodiére.

"Le Canard aux navets": par Mlles Rita et Madeleine St-Amant, Mme Robert Brisebois, Mlles Paradie et Carriére.

Notre président local M. Amable St-Amant présidera la séance. Bienvenue á tous.

FERLAND, Sask.

—Ces jours derniers, M. et Mme Alfred Fauchon, accompagnés de leurs enfants, ont visité des parents de Ponteix, particuliérement M. et Mme Moïse Malette, lesquels demeurent maintenant dans la ville de Ponteix.

—C'est avec plaisir que nous avens appris le complet rétablissement de Mme Georges Couture de Gravelbourg, autrefois de Ferland.

—Dimanche, le 21 février, M. et Mme Antonio Fournier ont reçu á dîner plusieurs parents et amis: M. l'abbé J. Perreault, curé, M. et Mme J. L. Fournier, M. et Mme Avila Chabot, M. et Mme Ephrem Bouffard, M. et Mme Alex Laberge, MM. Philippe Bouffard et Chs-Henri Fournier, ainsi que Simone et Adrien Chabot.

—M. Omer Laberge est venu passer quelques jours chez son frére, M. A. Laberge, aprés un séjour de quelques mois á Lone Rock, Sask.

—Le 21 février, notre cercle paroissial de l'A.C.F.C., a donné une soirée, récréative autant qu'utile et instructive. La premiére partie fut consacrée au jeu de cartes, à "la politaine". Les heureux gagnants des prix furent: M. Aristide Fournier et Mme Alex Laberge. Les prix de consolation furnt déeernés á M. S. Mireault et Mme H. Pinet. Vint ensuite la partie utile et instructive, sous la présidence de M. Alphonse Dion. Ce dernier nous dit le bien que nous procure notre Association, la situation de notre journal *Le Patriote*, et le devoir qui incombe á tous de le soutenir. Dans notre paroisse, 26 familles reçoivent *Le Patriote*; c'est déjá beau. Mais il faut que chaque famille le reçoive et surtout paie son abonnement. Le Cardinal de Lavigerie disait: "Soutenir un journal destiné á éclairer et á ramener les esprits est aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église." N'y a-t-il pas lieu de le dire au sujet de notre journal?

M. H. Barsalou, vice-président, nous dit aussi quelques mots au sujet de notre campagne entreprise en faveur du bon langage. M. N. Couture, avec la jovialité qu'on lui connait, fit appel á la coopération de tous, en particulier des parents et des institutrices, pour encourager la pratique du bon parler chez nos enfants. Rien n'est plus urgent que de purifier notre langage. C'est en même temps faire oeuvre patriotique et rendre le meilleur service à notre langue. "Ce respect á notre langue, disait Mgr P. Bruchési, nous y manquons souvent en laissant s'introduire dans notre parler toutes sortes d'expressions parásites, incorrectes ou étrangéres au génie de notre idiome. Chasser ces intrus, leur substituer les termes propres, accroître la richesse de notre syntaxe, c'est rendre à notre langage *les meilleurs services.*"

Nous avons aussi eu le plaisir d'entendre un de nos jeunes, Joseph Edmond Chabot, fils de M. Jos. Chabot. Notre orateur en herbe débita avec verve le discours de Roch Pinard, vainqueur du concours d'éloquence, à Washington, il y a quelques années. On ne put s'empêcher d'admirer le talent et la mémoire heureuse de ce jeune éléve. Aussi l'auditoire ne lui ménagea pas ses applaudissements.

Mardi, le 23 février, le comité du Bon Langage, nouvellement formé, a tenu sa premiére assemblée chez M. Aristide Fournier. Etaient présents: M. N. Couture, M. le Curé, MM. Alex Laberge et Antonio Chabot, Mlles C. Simonneau, R.-M. Voyer et G. Paquin, institutrices. Maintes résolutions furent adoptées, entre autres:

1 Que, chaque semaine, quelques expressions à corriger soient données aux enfants par le comité. Ces derniers devront en trouver la correction dans *Le Patriote* de la semaine suivante.

2. Que, chaque mois, un concours de bon langage ait lieu en présence du comité.

3. Que, deux fois par année, une séance publique du bon langage soit donnée en présence des parents, et que des prix soient décernés aux enfants les plus méritants.

PARLONS MIEUX:

NE DITES PAS

1 J'ai acheté des "overalls" dans la "sale"
2 Viens t'assir.
3 La "chunée" boucane
4 Lá "dam" du C.P.R., est "bustée"
5 Je "crank" mon "char".
6 J'ai un "tire de flat".
7 J'ai oublié mon "jack".
8 J'ai trouvé une "bolt" dans le "tube".

MAIS DITES

1 J'ai acheté des salopettes dans la vente.
2 Viens t'asseoir.
3 La cheminée fume.
4 L'écluse du C.P.R., est rompue.
5 Je démarre mon automobile.
6 J'ai un pneu crevé (crevaison)
7 J'ai oublié mon cric (léve-auto)
8 J'ai trouvé un boulon dans la chambre á air.

ASSINIBOIA, Sask

Paroisse Saint-Georges et Sanctuaire des Saints Martyrs Canadiens

O Saints Martyrs Canadiens,
Priez pour nous.

Plusieurs faveurs spirituelles et corporelles ont été obtenues durant le mois de février par l'entremise des Saints Martyrs Canadiens; les messe recommandées en leur honneur ont été dites á date et merci aux généreux donateurs.

Un grand nombre de fidéles se sont approchés de la Table-Sainte le premier vendredi du mois en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus.

—Mardi, le 2 février, M. le curé allait visiter soon confrére et voisin M. l'abbé Albert Gravel, curé de Mazenod; de lá, ils se rendirent tous deux á Gravelbourg saluer Son Excellence Mgr J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec.

—Samedi, le 6 février, Son Excellence Mgr Joseph Guy, évêque de Grouard, Alta., venait prendre le dîner avec M. le curé. Mgr Guy n'est pas un inconnu parmi nous, les paroissiens eurent le plaisir de l'entendre plusieurs fois dans des prédications à Assiniboia alors qu'il était supérieur du collége Mathieu de Gravelbourg.

—Dimanche, le 7 février, solemnité de la fête de la Purification de la Sainte Vierge, M. le curé a bénit les cierges et fait la procession avant la grand'messe de dix heures; immédiatement aprés la messe, les Dames de Ste-Anne, de la section française tinrent leur assemblée annuelle pour l'élection de leurs officiers. Mme Emile Gucgan fut nommée présidente pour l'année 1932 et M. le curé, chapelain de la société, fut demandé d'agir comme secrétaire.

—Mardi, le 9 février, M. l'abbé Alfred Roy, curé de Fife Lake venait prendre le dîner au presbytére.

—Mercredi, le 11 février presque tous les paroissiens venaient recevoir les cendres qui furent imposées immédiatement avant la grand'messe de dix heures.

—Mercredi, le 12 février, MM. les abbés J. A. Morissette, curé de Radville, Alyre Charest de Régina et Jos DeBlois de Prince-Albert étaient de passage á Assiniboia, en route pour Gravelbourg pour assister aux fêtes données en l'honneur de Mgr Villeneuve; M. le curé ainsi que le T. R. P. J. Dupraz, provincial de la Salette se rendirent aussi à Gravelbourg dans l'aprés-midi du même jour par Mossbank.

—Orval Butler, fils de Patrick Butler est parti pour le collège Mathieu de Gravelbourg, le 16 février.

—M. le curé Albert Gravel, de Mazenod est venu passer la semaine du 15 février au presbytére, il se rendit á Régina en compagnie de M. le curé Labrecque passer la journée du jeudi.

—M. Jos. Riel de Lisieux est en promenade cette semaine chez M. Ovila Laplante ainsi que Mme J. A. Booth de Prince-Albert qui est en visite chez sa soeur Mme Patrick Murphy.

—Mardi, le 23 février avait lieu au presbytére la premiére assemblée des syndics de la paroisse, MM. Ths. H. Sutherland, Melvin Kundel et Weldon Cossette; Son Honneur le juge Rimmers qui était de passage à Assiniboia est venu prendre le souper avec eux.

—M. Carey Buick est désédé subitement le 11 février. Né en Ecosse et presbytérien, son service eut lieu á l'église presbytérienne le 14.

Il laisse pour pleurer sa perle son épouse, Marie Mable Tibeau, fille de notre paroissien Alexandre Tibeau, aussi deux filles, Beulah et Gertrude.

Ce brave homme est mort en faisant un acte de charité. Le matin même de sa mort M. le curé demandait á Mme Buick par téléphone de bien vouloir avertir M. Jean Hamonie, qui demeure sur la terre voisine, que Mme Hamonie était gravement malade en ville. M. Buick se mit immédiatement en route et mourut subitement dans les bras de M. Hamonie aprés lui avoir donné le message. M. le curé vient de recevoir une lettre de son ancien paroissien M. Alfred Currat qui demeure depuis trois ans en Suisse, son pays natal. M. et Mme Currat ainsi que leur fils Alfred se portent bien et demandent á M. le curé de saluer tous leurs anciens amis de la paroisse.

—Le R. P. Mulway Filion, s.j., du collége Campion de Régina sera á Assiniboia du 22 au 28 mars. Le grand jour de Pâques sera accompagné cette année d'un péleriniage local en l'honneur des Saints Martyrs Canadiens, le 27 au soir, il y aura un sermon spécial sur les Saints Martyrs et vénération de la relique immédiatement avant le salut du Trés Saint Sacrement.

—M. le curé se rendra á Crane Valley jeudi le 24 mars et dira la messe dans l'école Rosalea á 10 heures; il se rendra á Moosbank samedi le 26 mars et dira la messe á 10 heures dans l'église Saint-Louis.

Le dimanche de Pâques, M. le curé se rendra chanter la grand'messe á 10 heures dans le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes de Verwood.

BAPTEMES:

—Joseph Jean Gérard, fils de M. et Mme Alfred Tessier, né le 4 février et baptisé le 9 février. Parrain et marraine: M. et Mme J. B. André.

—Marie Joséphine, fille de M. et Mme Delphis Dubé, née le 9 février et baptisée le 19 février. Parrain et marraine: M. et Mme Neil McDonald.

—Joseph Jean Alexandre Rolland, fils de M. et Mme Jean Hamonie, né le 10 février et baptisé le 20 février. Parrain: Alexandre Letilly, junior; Marraine: Rollande Hamonie.

—Mary Rodothy May, fille de M. et Mme Michael Maloney, nee le 24 févrir et baptisée le 28 février. Parrain: Albert Maloney; marraine: Pauline Maloney.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA ROSE DE PROVINS

par Ch. DODEMAN

Suite

Si Akmil n'avait pas fait périr son gendre, c'est qu'il voulait le garder en otage, c'est qu'il espérait avoir par son entremise le secret du lieu oú s'étaient réfugiés Séléné et l'enfant voué. Le temps avait passé sans qu'il pût en découvrir l'endroit, et cependant l'heure était venue de jeter l'hostie l'agneau sans tache, á l'appétit féroce de ses coreligionnaires.

—Que Baal me foudroit á l'instant, dit-il, si j'en suis responsable!

—J'en suis certain, répliqua le prêtre. Akmil, ton sang est sang de traître!

—A mort, Akmil! A mort! criat-on.

Le médecin comprit que le crime de Séléné emportait tout son passé d'actions ténébreuses accomplies pour la plus grande gloire de son peuple comme un torrent furieux emporte tout ce qu'il rencontre dans sa course. Il demeurait béant, médusé, pour la premiére fois de sa vie, écoutant le rabbin portant au paroxysme, avec un art diabolique, la terreur de ses fréres.

Le discours terminé, des cris retentirent:

—Il a raison, sacrifions á Jéhovah! Offrons un holocauste á Iaveh!

Alors, Akmil, retrouvant son énergie, cria á son tour d'une voix qui domina le tumulte:

—La victime qu'il vous faut, nous l'avons sous ma main; c'est la fille des aubergistes, mangeurs de chair humaine. C'est Odile Emery, la Rose de Provins.

Ce nom, contre l'espoir de l'orateur, fut accueilli froidement. Il l'avait lancé avec une haine farouche, dans le désir de voir ses fréres bondir sur cette proie comme des loups dévorants; personne ne bougea.

—Elle a partagé son pain avec moi, pensa l'un.

—Elle m'a soigné avec un dévouement filial, pensa l'autre.

—Elle a arraché mon fils á la mort, répliqua une mére à haute voix.

—C'est une sainte fille! lança un quatriéme. Pas Odile! Que cette fille vive, au contraire. Ah! si tous ces chrétiens exécrés étaient comme elle!

L'Oriental essaya de remonter le flot de l'opinion sans y parvenir. Il eut beau se démener, expectorer sa bile et sa haine, il parla sans aucun succés. La Rose de Provins avait su trouver le chemin de tous les coeurs par sa bonté et sa bienfaisance, et nul, parmi les ennemis irréconciliables de sa religion, n'eût osé porter la main sur elle.

—Tais-toi, traître! lança une voix irritée. Si, pour écarter de nous le glaive de l'archange, il faut á Jéhovah une victime, que ne nous aménes-tu celui qui lui fut voué? Parce qu'il est de ton sang, tu le veux épargner? Voilà d'oú proviennent nos malheurs! Akmil, rends à Dieu ce qui est à notre Dieu! Rends-lui sa victime expiatoire! Il le faut! Nous la voulons!

—Oui, oui, nous la voulons! criérent des voix forcenées. Nous la voulons ou tu périras sous nos glaives! Akmil, donne-nous le fils de ta fille!

—J'ignore oú il est.

—Tu le sais, mais tu veux l'épargner! Lui, ou toi, choisis!

Et Akmil dut promettre: il connaissait ses frères, et il savait que rien ne les ferait dévier de leur decision. A demi-fou de rage, il s'en fut, se mordant les poings et grondant:

—Ces chrétiens sont plus forts que moi! Ils m'ont arraché ma fille! Ils m'ont vaincu, mais ne triomphent pas encore; nous verrons.

CHAPITRE II

AU PIED DE LA TOUR

Les caves immenses de Provins regorgeaient de richesses: étoffes, meubles rares, grains, argent et or. Les thésauriseurs acharnés qu'étaient les habitants de la rue aux Juifs pouvaient, à juste titre, avoir pour Akmil la plus grande vénération, car ils avaient conservé tout cela grâce à son habileté.

Hélas! cette vénération croulait au premier choc de la peur.

—Chiens maudits! grondait l'Oriental en s'en allant; j'aurais dû vous laisser égorger jusqu'au dernier!

Cependant, sa juste colére passa vite. Il se prit, à raisonner froidement. Sa puissance ne résisterait pas á la colére des dévots comptant sur l'efficacité du crime rituel pour se sauver du péril. Le poignard d'un fanatique réduirait ses espoirs á néant. Le roi de France allait venir; or, Charles était son obligé. Il ne manquerait pas de faire pleuvoir sur son sauveur les honneurs et les dignités. Il fallait donc attendre et faire patienter les redoutables fidèles de Jéhovah.

Le sort de son petit-fils était donc décidé. Mais oú était-il, l'enfant de Séléné?... Séléné?... Oú était-elle elle-même?... Il l'avait aperçue pour la derniére fois, alors qu'il venait d'abattre la tête de Fr Simon. Depuis, elle avait disparu. Il avait bien envoyé des espions de toutes parts, á Paris même; ni Séléné, ni dame Emery, ni Hubert n'avaient pu être retrouvés. Il s'était ensuite attaché aux pas d'Odile, comptant que cette derniére trahirait tôt ou tard le lieu de leur retraite; mais la Rose de Provins vivait comme si elle avait été seule au monde. Elle ne quittait l'hôpital que pour aller visiter les pauvres et les malades, que pour semer partout les bienfaits de l'amour du prochain. Juif ou Anglais était soigné avec le même dévouement que le Français. L'Oriental avait, á maintes reprises, essayé de l'attirer dans une embuscade, de s'emparer d'elle afin de la forcer à parler, elle déjouait ses ruses avec une audace tranquille, se contentant de passer auprés de lui, lorsque le service des malades l'exigeait, avec un mépris glacé... Elle paraissait l'ignorer complétement... Le médecin en éprouvait des accès de rage effroyable... Il se sentait désarmé devant la popularité de la jeune fille; et il avait des envies terribles de la poignarder. Il n'osait pas... Bref, parce qu'il la haïssait, il n'avait cessé de l'espionner... Il aurait voulu, ne pouvant l'atteindre dans son corps, la toucher dans son coeur, la torturer en suppliciant ceux qu'elle aimait... l'enfant de son frère, par exemple... Il ne pouvait trouver la piste... Elle vivait seule... D'ailleurs, si méfiant qu'il fût et peut-être á cause de cela même, Akmil manquait de perspicacité. De temps á autre, la nuit, un chien se glissait dans l'hôpital, gagnait le réduit oú couchait la Rose de Provins, au fond d'une salle de malades, et grattait à la porte. Odile venait ouvrir. L'intelligente bête se dressait sur ses pattes de derriére et tendait son cou. Un billet retenu par une ficelle était caché dans l'épaisseur de la fourrure. Elle le prenait et le lisait avec avidité.

Ces billets étaient laconiques et énigmatiques. On disait:

"L'ouvrage avance. Hubert va bien."

Une autre fois:

"Les pluies ont fait ébouler les terres; huit jours de travail perdus. Hubert va bien,"

Puis c'étaient des billets qui jetaient la jeune fille á genoux, le coeur bondissant de gratitude et d'espoir.

—Mon Dieu! disait-elle... Faites qu'ils réussissent!...

Ainsi les billets apportaient tantôt de la joie, tantôt de la peine, selon que l'ouvrage mystérieux allait bien ou mal ou que certaines personnes figurées par un S. ou par un E ou encore par un H étaient en bonne ou mauvaise santé. Le billet lu, un mot était écrit á la hâte par Odile, et Matinal reprenait furtivement le chemin par lequel il était venu. Ah! si l'Oriental avait su! Maisi ces espions pensaient á tout, sauf á vérifier ce que le chien venait faire... D'ailleurs, la tâche n'aurait pas été aisée... Matinal était agile, féroce, et ses yeux vairons brillant dans l'obscurité versaient au coeur des moins superstitieux le philtre de la crainte.

Akmil songeait donc au moyen de parvenir à s'emparer de l'enfant... Un jour, il crut l'avoir trouvé.

—Ma foi! pensa-t-il... l'idée est excellente... Que n'y ai-je pensé plus tôt!... Par lui, j'aurai la bonne piste!

(A suivre.)

Peut Travailler Comme Un Jeune Homme

"J'ai actuellement soixante neuf ans," écrit Monsieur John Hambrook de Perham, Minn. "Pendant trente cinq ans j'ai été plus ou moins affligé de douleurs rhumatismales et de constipation. Cet été mon état s'aggrava tellement que je crus ma fin prochaine. Un ami me conseilla l'emploi du Novoro et le liniment Oléole du Dr Pierre et ces remédes restaurérent ma santé á un tel point que je puis aujourd'hui travailler aussi dur qu'un jeune homme." Ces deux vieilles préparations on fait preuve d'une aide efficace contre les afflictions de cette sorte et, á cause de cela, elles ont trouvé leur place dans des milliers de foyers. On ne les vend pas chez les pharmaciens car elles sont fournies par des agents spéciaux désignés par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Prince-Albert

SOIREE INTIME

Le cercle local de l'A.C.F.C., donna dimanche soir une partie de cartes et une soirée musicale.

Malgré la mauvaise température et le froid intense, il y eut un bon nombre de jeunes au coeur joyeux. On conta 6 tables de whist et 5 tables de bridge. Les heureux gagnants furent pour le bridge Mme Gustave Carrier et M. Pierre Jutras pour le whist Mlle Pauline Moehm et M. G. Baribeau. Après la partie de cartes, il y eut une intéressante vente de paniers préparés par nos bonnes et dévouées jeunes demoiselles. Les hommes et surtout les jeunes gens se disputèrent l'achat de ces paniers...

Avant de mettre la dent sur ces goûters succulents, les membres de la chorale donnèrent quelques morceaux choisis de leur répertoire bien fourni. La soirée se passa dans la plus grande intimité et esprit paroissial.

Nous tenons à remercier les membres du comité qui ont beaucoup travaillé pour le bon succès de cette soirée. Espérons que nos braves Canadiens se feront de plus en plus nombreux à ces réunions familiales et paroissiales. N'oubliez pas, chers amis, l'union fait la force.

Dimanche matin, la grand'messe fut chantée par le R. P. J. B. Cabana, o.m.i., missionnaire au Keewatin. Le Père curé donna le sermon à la messe de 9 heures et 10 heures et demie. Le Saint Sacrement fut exposé toute la journée. Notre Divin Sauveur eut beaucoup d'adorateurs volontaires. Le soir il y eut heure sainte prêchée par le R. P. L. Simard, o.m.i., chapelain à l'hôpital.

EXPLICATION DE LA MESSE

Deux fois par semaine, le lundi et jeudi, il y aura explication de la messe avec projections lumineuses.

EN MISSION

Le R. P. J. B. Cabana, o.m.i., missionnaire au Keewatin, de passage à Prince-Albert, est en route pour le lac "Poule d'Eau" où il doit ouvrir une nouvelle mission. Ce jeune missionnaire passera d'abord trois semaines à cet endroit afin de voir à ce que le bois soit coupé pour la construction d'une église et d'un presbytère. Il y a actuellement une réserve de Cris — quelques métis et quelques Canadiens français. La population augmentant, on a sollicité S. G. Mgr A. Charlebois, o.m.i., de leur envoyer un missionnaire résidant.

COUVENT DE SION

Jeudi dernier, se déroulait dans la jolie chapelle une cérémonie touchante. Quelques externes et pensionnaires étaient reçues dans la Congrégation des Saints-Anges. Un cantique aux Sts-Anges fut chanté pieusement par les jeunes aspirantes; ensuite elles lurent une touchante consécration. La cérémonie terminée, il y eut bénédiction du très Saint Sacrement. Le R. P. A. Villières, o.m.i., chapelain, officiait.

SEPULTURES

Jeudi dernier, deux inhumations eurent lieu: celle de la jeune Pearl Roy décédée lundi matin à l'hôpital de la Ste-Famille. Elle était âgée de 12 ans et native de Duck Lake; celle de Julius Imrr décédé au même endroit après une courte maladie à l'âge de 57 ans. Il laisse pour le pleurer, sa femme qui demeure dans les vieux pays, 2 garçons et 2 filles résidant dans la Saskatchewan. Le défunt vint ici, il y a deux ans dans l'intention d'y faire sa demeure.

M. J. H. Robertson, représentant de "Tip Top Tailers" a fait installer une très artistique enseigne électrique au-dessus des vitrines de son magasin. Cette inovation présente un joli coup d'oeil et ne manquera d'attirer l'attention des clients.

M. et Mme Chs Coombs sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance de leur deuxième enfant, Jeanne, Bernice. M. Coombs est un employé du *Patriote*. Nos félicitations.

Mlle Annette Houle, après une vacance de plusieurs semaines passée à Winnipeg et les environs, nous est revenue bien enchantée de son voyage. Elle reprend son ouvrage au bureau du Modern Motors Ltd.

NOTES SPORTIVES

Le National et le Pintos, en gagnant trois parties, se maintiennent à la tête de la ligue.

M. Georges Baribeau enregistra 266 points. Il aida pour sa bonne part le National dans sa triple victoire sur le Shamrock.

Mlle Lydia Leblanc des Excelsiors compta 227 points et se plaça au tableau d'honneur. Les autres au tableau d'honneur sont:

Pierre Jutras; 242; J. A Béliveau, 231; Léo Lacroix, 234; R. Pelland, 225.

Notre dévoné secrétaire publie la liste complète des plus hautes moyennes jusqu'à date.

Chez les messieurs:

Villeneuve, J. A., 191; Pelland, R. 184; Baribeau, G. 183; Jutras, P. 177; Béliveau, J. A. 171.

Chez les dames:

Brodeur, Mme 145; Carrier Juliette, 140; Villeneuve Mme 138; Carrier Gabrielle 129; Dussault, Aurore 126.

POSITION DES EQUIPES

	J.	G.	P.
Nationals	12	10	2
Pintos	12	10	2
Shamrocks	12	6	6
Excelsiors	12	4	8
Electrons	12	3	9
Dollars	12	3	9

Six millions pour le grain de semence

Le gouvernement vient de terminer des arrangements pour financer l'achat du grain de semence qui sera distribué dans les régions affectées par la sécheresse. On emprunlera six millions de dollars afin de procurer du blé de semence, une quantité de gazoline et autres accessoirs pour permettre aux fermiers de semer la prochaine récolte.

Le blé de semence sera vendu aux fermiers par l'inmédiaire de la Commission de Secours de la Saskatchewan. Le prix sera de 53 sous le boisseau pour la semence épurée et de 55 sous pour celle non épurée.

Le blé sera achelé du *Wheat Pool* et des compagnies d'élévateurs et livré des élévateurs situés dans les régions desséchés.

D'aprés les rapports de la Commission, la Saskatchewan n'a produit que 300.000 boisseaux de semence enrégistrée l'an dernier.

Le bill sur le tarif

Le bill anglais imposant un tarif de 10 pour 100 reçoit la sanction royale.

Londres. — La Grande-Bretagne a abandonné sa politique centenaire de libre-échange pour lui substituer un tarif général ad valorem de dix pour cent sur les importations étrangères, sauf certaines exceptions accordant aux dominions et aux colonies une préférence de dix pour cent sur les articles imposables transportés au Royaume-Uni. Le bill a été adopté en chambre des lords par un vote de 129 à 12 et a reçu la sanction royale. La liste des marchandises qui seront admises en franchise comprend entre autres le grain, la viande, le poisson pris dans les eaux britanniques, le charbon, le cuivre brut et le papier à journal. Lors de la discussion du bill à la chambre des communes, de nombreux amendements ont été proposés par des libéraux libre-échangistes et des travaillistes.

Les effets du tarif anglais aux Etats-Unis

Washington. — L'effet immédiat du tarif anglais de dix pour cent rendra imposables des importations américaines évaluées en 1930 à 325-000,000 de dollars. Cette année-là, les Etats-Unis ont fait le commerce avec le Grande-Bretagne pour une valeur de 700,000,000 de dollars, soit 17 pour 100 de leur commerce étranger. Trente-neuf pour cent des exportations étaient déjà soumises au tarif, et le nouveau tarif affecte de plus 46 articles, ce qui ne laisse que 25 pour 100 des articles admis en franchise. La liste en franchise contient des articles tels que le blé, le coton, les denrées, dont la viande, et les matières premières produites en grandes quantités en diverses parties de l'Empire.

Ce qui inquiète Washington c'est qu'à la conférence impériale d'Ottawa en juillet cette liste en franchise pourrait devenir la base de quotité du commerce intra-impérial. Il est possible que de forts droits soient imposés sur des marchandises telles que le blé importé des Etats-Unis en 1930 pour une valeur de 43,000,000 de dollars et le coton, pour une valeur de 93,000,000 de dollars.

Ottawa a fourni $29,987,493 aux provinces

Ottawa. — Les prêts et avances consentis à cinq des provinces du Canada pendant l'année financière en cours se capitalisent à $29,987,-493, suivant un rapport déposé à la Chambre des Communes par M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat.

Voici le détail des prêts:

Alberta: $4,624,729, dont $320,-000 et $2,822,000 pour échéances dues le mois dernier. Le reste pour fins de chômage.

Ontario: $190,364, pour secours au chômage.

Colombie-Britannique: $5,614,366 dont $2,371,661 pour échéances à New-York et le reste en secours de chômage.

Manitoba: $3,205,537 dont $1,-189,185 pour échéances et deux item de $1 016,351 et $1,000,000 pour fins de secours.

Saskatchewan: $16,302.496. Pour services provinciaux entre septembre et décembre 1931, $6,500,000 Pour échéances, $3,934,341. Pour la commission de secours. Le reste a été avancé pour fins de secours.

Le système électoral reste le même en France

Paris. — Par 210 voix contre 1, le Sénat a adopté l'ensemble du projet de loi électorale maintenant le deuxième tour de scrutin, le vote facultatif et écartant l'électoral et l'éligibilité des femmes.

Le Sénat a donc maintenu le système électoral actuel.

On sait que la Chambre avait supprimé le second tour de scrutin, rendu le vote obligatoire et accordé aux femmes le droit de vote et l'éligibilité.

Un manifeste d'Alphonse XIII

Le roi détrôné d'Espagne demande au peuple espagnol de renverser la république et de reconnaître son oncle comme chef de la famille.

Paris. — L'ex-roi Alphonse XIII et son oncle, Alphonse Carlos, le prétendant traditionnaliste au trône d'Espagne, ont fait appel au peuple espagnol, si l'on en croit le correspondant de l'agence Havas à Madrid, l'invitant à s'unir pour renverser la république. Dans son manifeste, l'ex-roi Alphonse reconnaît son oncle comme chef de la famille et déclare qu'ils sont tous deux d'accord sur ce principe que chacun doit s'unir "pour sauver la société espagnole de la vague d'anarchie et de communisme qui la menace."

Il propose à tous ceux qui sont restés fidèles à la monarchie de la restaurer à titre de gouvernement provisoire qui serait chargé de convoquer les Cortès pour donner une constitution à l'Espagne. La république actuelle ne saurait durer plus longtemps que la première république éphémère de 1870. Il a fait un sacrifice en abandonnant le trône en 1931 et il espère qu'on le croira capable d'un second. Il ne voudrait en aucune façon contrecarrer le sentiment de la nation, librement et clairement exprimé. "Unissons-nous pour sauver l'Espagne, conclut-il. Moi, qui vous adresse cet appel, je suis prêt à la servir comme le dernier de ses citoyens".

Le manifeste de l'oncle du roi, Alphonse Carlos, est rédigé dans le même sens. Le temps est venu, dit-il, de protester contre la république et "une constitution qui peut bien être l'idéal d'une république athée, née de la violence dans un temps d'épreuve, mais qui ne saurait être la foi fondamentale de l'Espagne." Le prétendant ne préconise pas une monarchie absolue, mais une monarchie qui collaborerait avec les chambres législatives représentant réellement le peuple. Il réclame aussi la décentralisation des différentes provinces de l'Espagne et conclut en disant que sa mission est une misison de paix.

Générale Nobile et l'U.R.S.S.

Berlin. — Le général italien Nobile, ancien commandant du dirigeable *Italia*, a séjourné quelque heures à Berlin, venant de Moscou et se rendant à Rome. Il a déclaré à des représentants de la presse qu'ayant obtenu l'autorisation de M. Mussolini, il avait conclu avec les services aéronautiques des Soviets un contrat de quatre ans.

Il a ajouté qu'en avril il se rendrait de nouveau à Moscou et qu'il participerait en été à une expédition à la mer Arctique, organisée par l'Institut de Leningrad.

Une entente franco-italienne

Paris. — Des journaux annoncent la conclusion prochaine d'une entente commerciale entre la France et l'Italie. Les produits que l'entente affecterait sont surtout les automobiles et les vins.